CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

LOIR&CHER
Notre département

SOMMAIRE

Édito 4
Interview 5
L'assemblée départementale 6
Les temps forts 2024 8
Les chiffres clés du département 10
Le Loir-et-Cher en action 12

LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE 14
Santé - Prévention 16
Enfance - Famille 18
Insertion - Habitat 20
Autonomie 22
Développement social du territoire 24
Protection des Loir-et-Chériens 26
Nos ambitions 28

LOIR-ET-CHER DURABLE 30
Aménagement rural et environnement 32
Éducation - Jeunesse 34
Routes et mobilités 36
Patrimoine 38
Nos ambitions 40

LOIR-ET-CHER ATTRACTIF & INNOVANT 42
Culture, sports et vie associative 44
Médiathèque et archives départementales 46
Innovation publique, tourisme, numérique 48
Relations humaines 50
Performance de gestion 52
Nos ambitions 54

Communication 56

Ratios financiers 58
Les partenariats du conseil départemental 60

ÉDITO

CHERS COLLÈGUES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX,

CHERS LOIR-ET-CHÉRIENS,

C'est avec plaisir que je vous présente ce rapport d'activité 2024 du conseil départemental.

Ce document essentiel offre une vue d'ensemble des nombreuses actions menées dans notre département au cours de l'année écoulée à travers notre projet "Loir-et-Cher en action". Il met en lumière notre engagement continu pour vous et le développement harmonieux de notre territoire.

Au fil des pages, vous découvrirez les résultats concrets de notre action dans des domaines aussi importants que les solidarités, l'éducation, la santé, les infrastructures routières, ou la culture. Vous verrez également comment nous avons su maintenir une gestion rigoureuse du budget tout en investissant pour l'avenir de notre département malgré un contexte budgétaire très compliqué.

En 2024, nous avons lancé des projets qui ont eu des impacts concrets sur notre territoire et dans votre quotidien. C'est le vote du schéma des solidarités qui vise à aider les personnes vulnérables en adaptant les actions selon leurs besoins spécifiques et les particularités locales. Je pense évidemment à l'année olympique, avec un investissement très fort du département sur les relais des flammes olympique et paralympique, l'animation d'un espace éphémère "Le Rendez-vous des Jeux" et les rencontres sportives organisées pour les jeunes. C'est aussi en 2024 l'ouverture de la F@brique numérique 41 avec la première promotion de cette école de codage "made in Loir-et-Cher", au sein de la toute nouvelle Cité du numérique. Ce fut encore la poursuite de notre opération gratuité avec "Une journée au Zoo" à Beauval, offerte à tous les jeunes jusqu'à 16 ans. Enfin, 2024 nous a permis d'aider près de 300 projets dans notre territoire.

Élus et agents du département peuvent être fiers du travail accompli. Ensemble, continuons à œuvrer pour un Loir-et-Cher attractif, durable, innovant et solidaire !

Philippe Gouet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

INTERVIEW

Patrick Feldner, DGA L&C durable, Véronique Thorrand, DGA L&C innovant, Cyrille Bonvillain, DGS, Stéphane Cadoret, DGA L&C solidaire et Philippe Blanchet, DGA L&C attractif.

INTERVIEW DE CYRILLE BONVILLAIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES.

Quel regard portez-vous sur 2024 ?

L'année 2024 a été une année charnière pour les services départementaux : celle de la poursuite du projet de mandat "Loir-et-Cher en action" qui fixe le cap de la politique du conseil départemental jusqu'en 2028. Il se décline en 30 actions représentant les priorités et les grands projets. En 2024, 20 d'entre elles ont été mises en œuvre, 8 sont encore en phase de conception et 2 sont différées. L'année 2024 a été notamment marquée par le passage de la flamme olympique, mettant en avant les actions du département en faveur du sport, de la culture et des solidarités.

Avec l'équipe de direction générale, je souhaite remercier l'engagement sans faille de l'ensemble des agents pour garantir l'efficacité de l'action départementale.

L'année 2024 a aussi révélé la situation très préoccupante des finances publiques dans notre pays. La plus grande prudence est donc de mise pour notre budget 2025.

Quel objectif prioritaire donnez-vous aux services ?

Notre projet d'administration 2022-2028 est calé sur le "Loir-et-Cher en action". Son objectif fondamental demeure : nous innovons pour améliorer le service public rendu aux usagers ainsi que la qualité du cadre de travail des agents. La transformation de notre organisation doit se poursuivre pour s'adapter à nos publics, particulièrement dans la démarche engagée avec le schéma départemental des solidarités ou encore nos réflexions sur l'intelligence artificielle.

En termes de projets, quelle est la feuille de route pour 2025 ?

Pour 2025, le numérique sera au cœur de notre action. La Cité du numérique, inaugurée le 20 mars dernier, concrétise la volonté du conseil départemental de mettre le numérique au service du développement du territoire en donnant à tous les publics un large accès à ces nouveaux outils. Avec cet équipement, le département et ses partenaires comme Loir-et-Cher Tech et l'école de codage, ambitionnent d'accompagner le développement des nouvelles pratiques liées au numérique en résorbant la fracture existant pour certains publics. 2025 sera aussi l'année de la poursuite de nos investissements, notamment le début des travaux de la passerelle sur la Loire, un franchissement emblématique sur un site exceptionnel.

Dans un contexte budgétaire très contraint, nous resterons vigilants à conserver la maîtrise financière de notre action, tout en poursuivant notre volonté "d'aller vers" avec la mise en œuvre du schéma des solidarités. Ce plan d'action ambitieux, composé de 163 actions dont 15 prioritaires pour 2025, vise à répondre aux besoins concrets des Loir-et-Chériens et à améliorer leur quotidien, quel que soit leur âge, leur situation ou leur lieu de vie.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

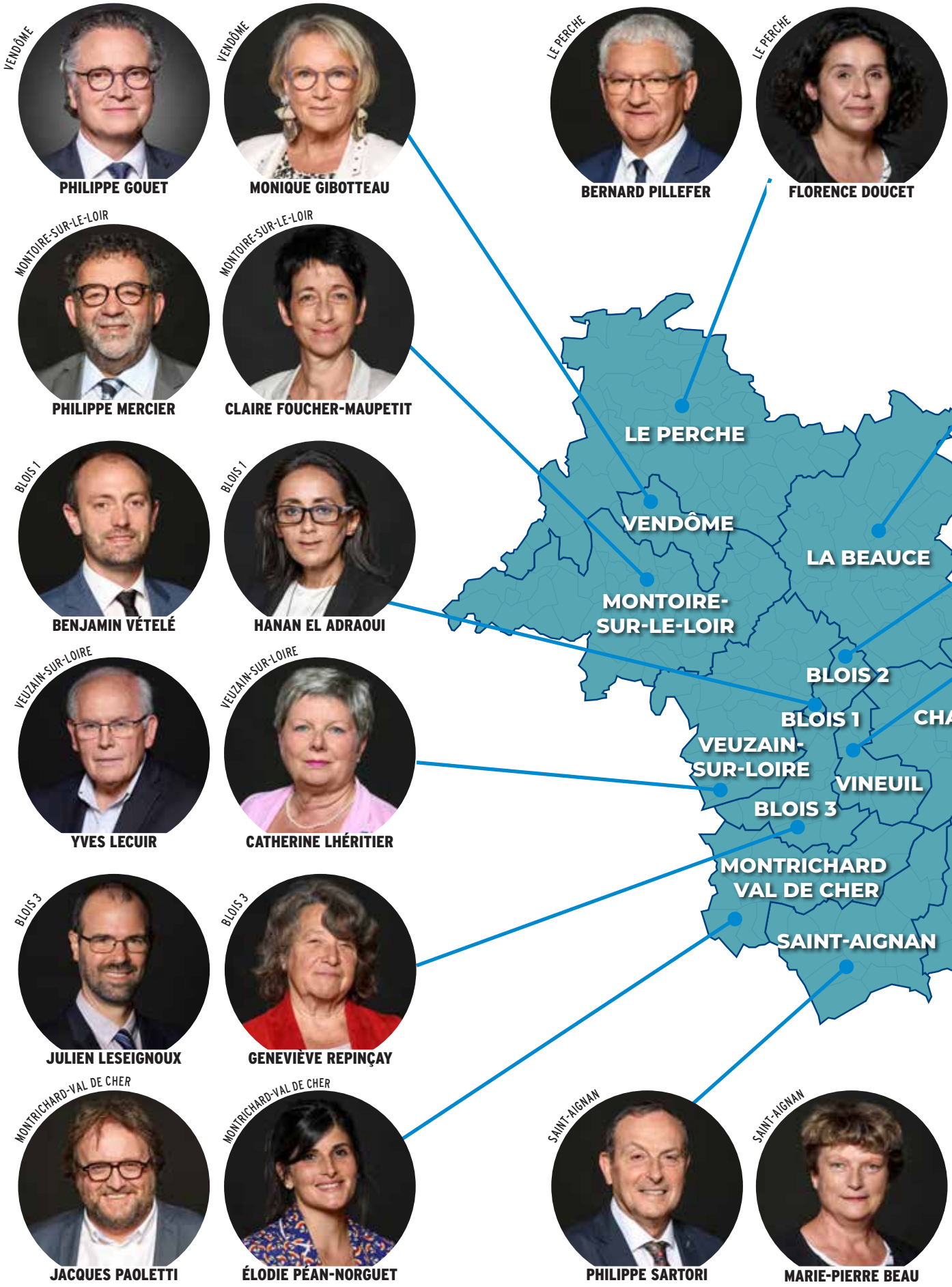

LA BEAUCE

PASCAL HUGUET

LA BEAUCE

MARYSE PERSILLARD

BLOIS 2

STÉPHANE BAUDU

BLOIS 2

MARIE-HÉLÈNE MILLET

VINEUIL

MICHEL CONTOUR

VINEUIL

LIONELLA GALLARD

CHAMBORD

GUILLAUME PELTIER

CHAMBORD

VIRGINIE VERNERET

LA SOLOGNE

PASCAL BIOULAC

LA SOLOGNE

AGNÈS THIBAULT

ROMORANTIN-LANTHENAY

BRUNO HARNOIS

ROMORANTIN-LANTHENAY

TANIA ANDRÉ

SELLES-SUR-CHER

CHRISTOPHE THORIN

SELLES-SUR-CHER

ANGÉLIQUE DUBÉ

PHILIPPE GOUET

Président du conseil départemental

Les vice-présidences départementales

CATHERINE LHÉRITIER

1re vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil

PHILIPPE SARTORI

2e vice-président chargé de la sécurité, de la protection de la population et du service départemental d'incendie et de secours

MONIQUE GIBOTTEAU

3e vice-présidente chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile

TANIA ANDRÉ

4e vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports

PASCAL HUGUET

5e vice-président chargé de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche

FLORENCE DOUCET

6e vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

PHILIPPE MERCIER

7e vice-président chargé de la ruralité et de l'équilibre des territoires

CLAIRE FOUCHER-MAUPETIT

8e vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments

PASCAL BIOULAC

9e vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale

LES TEMPS FORTS

JANVIER

LANCEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE

La jeunesse au cœur des priorités du département : un plan d'action ambitieux.

FÉVRIER

SALON DE L'AGRICULTURE
Paris

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et le conseil départemental présents avec de nombreuses rencontres ce 27 février 2024.

MARS

LES JOURNÉES ALIMENTATION COLLÈGES

Plus d'un millier d'élèves de 6e ont participé à la 4e édition.

AVRIL

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le conseil départemental inaugure la première technicothèque de France.

MAI

LE RENDEZ-VOUS DES JEUX

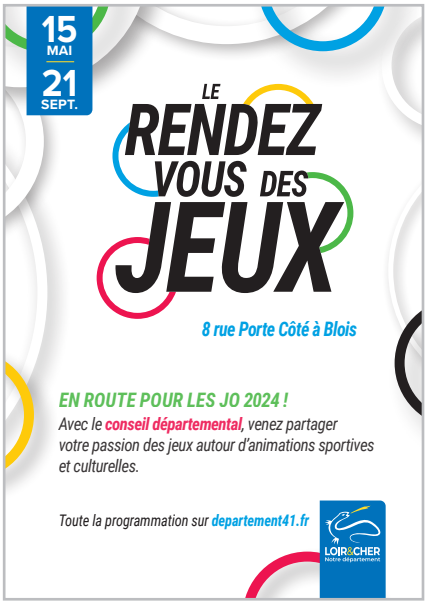

Ouverture du 15 mai au 21 septembre 2024, à Blois d'un lieu d'animation et de partage des valeurs de l'olympisme.

JUIN

MOIS DE LA BIODIVERSITÉ

Plus d'une quarantaine d'évènements organisés à l'occasion du mois dédié à l'environnement "Le 41 par nautre".

JUILLET

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Le 41 déclare sa flamme : le département était fier d'accueil la flamme olympique le 8 juillet.

AOÛT

LES ESTIVALES

Un été toujours vitaminé avec 15 concerts gratuits en plein air.

SEPTEMBRE

OPÉRATION UNE JOURNÉE AU ZOOPARC

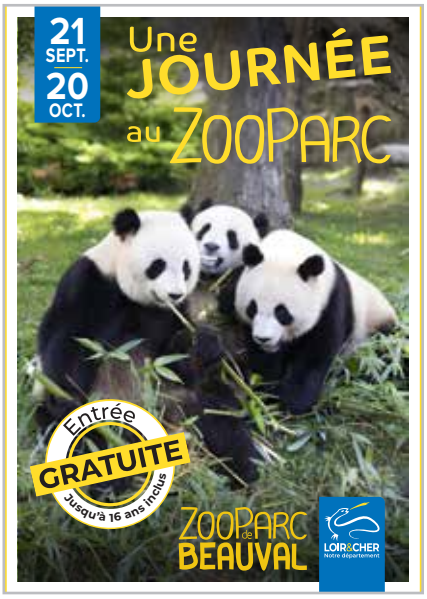

Une opération pour faire découvrir ou redécouvrir ce parc animalier exceptionnel aux jeunes Loir-et-Chériens.

OCTOBRE

LA F@BRIQUE NUMÉRIQUE 41

Ouverture de la première promotion de l'école de codage.

NOVEMBRE

LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS

L'alliance des acteurs départementaux pour un Loir-et-Cher solidaire et inclusif

DÉCEMBRE

INAUGURATION PONT CHARLES DE GAULLE

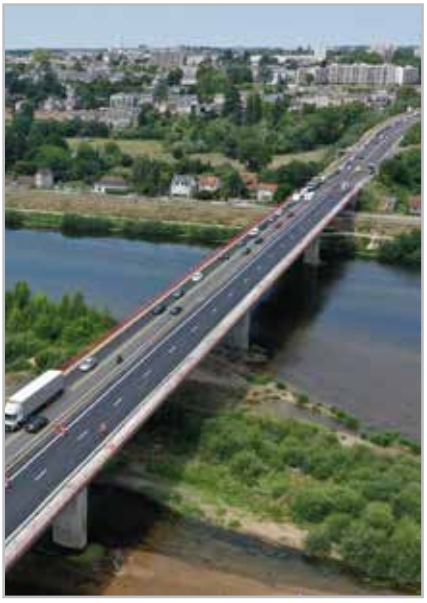

Le conseil départemental inaugure l'ouvrage intégralement réhabilité

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT

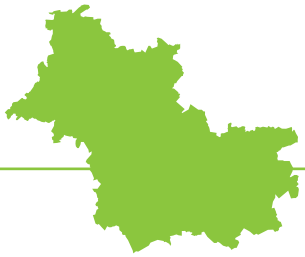

TERRITOIRE

6 343 km² de superficie

386 184 ha
de forêt en Sologne, 2e massif forestier français, dont 60 % en Loir-et-Cher

3 424 km
de routes départementales

Le Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'**UNESCO**

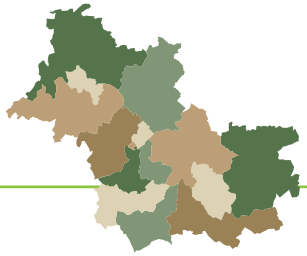

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

15 cantons

267 communes
(dont 9 communes nouvelles)

9 communautés de communes

2 communautés d'agglomération

4 pays

ÉDUCATION

27 collèges publics et 10 collèges privés

15 527 collégiens (13 282 collégiens scolarisés dans le public et 2 589 dans le privé)

4 000 étudiants dans l'enseignement supérieur

2 865 apprentis

1,3 M de repas servis par an dans les collèges publics

5 000 postes de travail informatique (CD41 et collèges), 4 700 tablettes et 500 tableaux, écrans numériques, disques durs, vidéoprojecteurs et 1 serveur par collège dans les collèges publics

POPULATION

328 504 habitants (INSEE 2024)

51,8 habitants au km²
(106,5 hab/km² au niveau national)

22,2 % de la population a moins de 20 ans

12,5 % de la population a 75 ans et plus

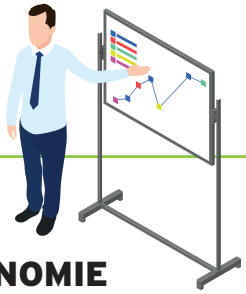

ÉCONOMIE

30 800 entreprises

Agriculture : **4,3 %**

Industrie : **17,3 %**
(agroalimentaire, métallurgie, automobile, plasturgie, nucléaire, électronique et électricité)

Tertiaire : **78,4 %**
(construction : 7,4 % ; commerce, transports, services divers : 40,1 % ; administration publique, enseignement, santé, action sociale : 30,9 %)

24e département en termes d'emplois industriels

TOURISME

6,2 M d'entrées dans les principaux sites de visite et manifestations (+5% en 1 an)

3e activité du Loir-et-Cher avec **6,3%** des emplois salariés du secteur privé

2,9 M de nuitées

VIE ASSOCIATIVE

7 000 associations

Près de ***70 000*** bénévoles

9 associations nouvelles créées par an pour 10 000 habitants dans le département

AGRICULTURE

284 438 ha
de surfaces agricoles utiles, soit 45 % du territoire de Loir-et-Cher

2 800 exploitations agricoles
2 699 exploitants ou co-exploitants

8 AOP viticoles : Coteaux du Vendômois, Touraine Mesland, Cheverny, Cour-Cheverny, Touraine, Touraine Oisly, Touraine Chenonceaux, Valençay

3 AOC-AOP caprine (Sainte-Maure de Touraine, Selles-sur-Cher, Valençay)

SANTÉ

785 médecins libéraux, hospitaliers et salariés

53,8 : âge moyen des médecins (50,3 ans en moyenne nationale, 52,2 en moyenne régionale)

20,9 % : des praticiens en Loir-et-Cher ont moins de 40 ans et 41,4 % ont plus de 60 ans

92 médecins généralistes pour 100 000 habitants (89 pour la région Centre-Val de Loire et 118,2 en moyenne nationale).

23 maisons de santé pluridisciplinaires

ENVIRONNEMENT

28 Espaces naturels sensibles (ENS)

13 sites Natura 2000

2 réserves naturelles : Réserve naturelle nationale des vallées de la Grand Pierre et de Vitain et Réserve naturelle régionale géologique de Pontlevoy

10 417 espèces, dont 3 929 sur les ENS

EMPLOI / INSERTION

143 895 actifs de 15 ans ou plus

123 729 emplois

6 957 foyers allocataires revenu de solidarité active (BRSA)

6,1 % : taux de chômage au 4e trimestre 2024, plus faible taux de la région Centre-Val-de-Loire (6,8%)

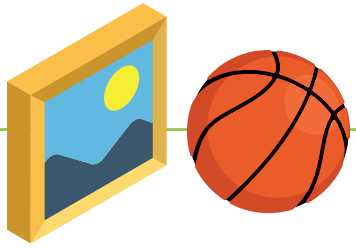

CULTURE / SPORT

850 clubs sportifs

70 000 licenciés tous clubs confondus en Loir-et-Cher

39 écoles de musique associatives et territoriales

1 341 associations culturelles, artistiques et patrimoniales

LOIR & CHER en Action
ATTRACTIF ■ DURABLE ■ INNOVANT ■ SOLIDAIRE
2022 - 2028
Pôle culturel départemental d
Dématérialisation du courri
Sauvegarde du patrimoine
Enseignements et éducation artistiques
Sport de haut niveau
Performance de gestion
Premiers secours
Sensibilisation au métier de sapeur-pompier
Appui à la vie associative
Eau et réchauffement
Agenda 20
Recherche de stages
Manuel numérique pour les collégiens
Aide aux collectivités et subventions
Cinéma itinérant
Chèque sport / loisirs pour les jeunes
Les Musicales 41
Réduction de l'empreinte carbone
Rénovation énergétique des bâtiments départementaux
Protection de la faune et de la flore
ATTRACTIF
Pour l'attractivité du territoire et la performance de gestion
Espaces naturels sensibles
Mobilités douces
Soutien aux besoins durables des territoires
Restauration collective
Aérodrome Blois-Le Breuil
Déplacements plus sûrs
Cité du nu
Services de demai
Loir&Cher le voyage commence ici
Compétences de demain
Tiers-lieux
Week-ends découverte
Un territoire 100 % fibré
Wifi touristique gratuit
DURABLE
Pour un aménagement durable du territoire
INNOVANT
Pour une administration transformée et à la pointe de l'innovation
SOLIDAIRE
Pour un territoire solidaire et en bo

QUALITÉ DE SERVICE RENDUE AUX USAGERS

Notre projet d'administration

le Vineuil
er
Politique jeunesse
climatique
30
Rénovation des collèges
Adaptation des collèges
Marque employeur
Conseil en organisation
Communication métiers
Vidéo-protection
Studio vidéo
Nouveau site internet
Design de service
Open data
umérique
n
Territorialisation des missions et proximité
Aides éducatives de prévention
Équipe mobile de prévention PMI
Rénovation énergétique des logements
Le 41 en bonne santé !
Emploi & insertion
Accueil intergénérationnel
Services numériques des solidarités
Bus PMI
BLOIS-LE BREUIL
Prévention enfance
Digital pour les plus fragiles
Maintien à domicile
onne santé

AXE 1
Tous acteurs de l'innovation et de la transformation managériale

AXE 2
Tous acteurs d'un environnement de travail motivant

AXE 3
Tous acteurs d'une administration éco-responsable

Conception
Mise en œuvre opérationnelle

LOIR&CHER
Notre département

Janvier 2025

LOIR-ET-CHER **SOLIDAIRE**

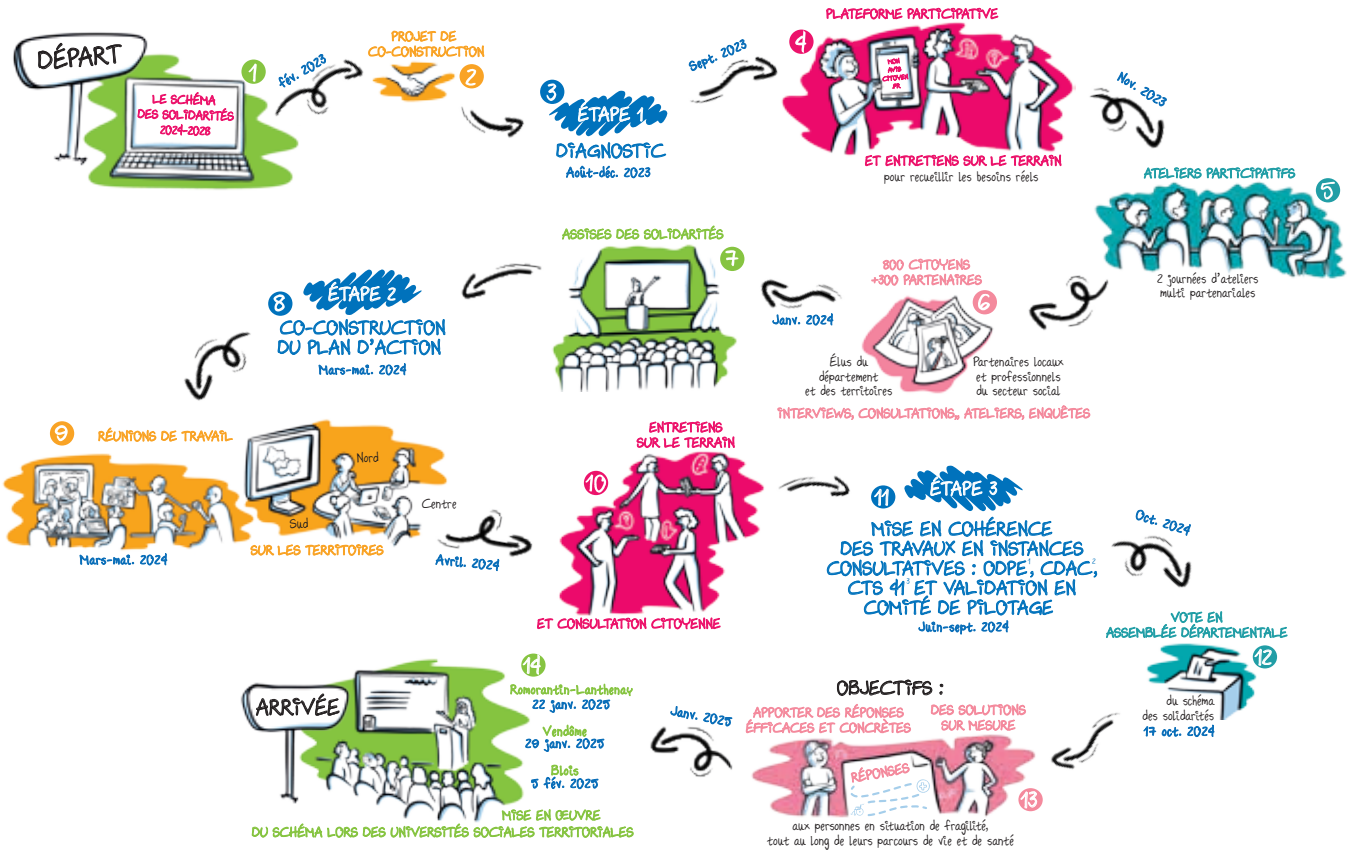

UN SCHÉMA DES SOLIDARITÉS AMBITIEUX ET ENGAGÉ

En 2024, le conseil départemental a élaboré son schéma des solidarités 2024-2028 pour accompagner concrètement les Loir-et-Chériens les plus fragiles tout au long de leur parcours de vie et de santé. Fruit d'une démarche innovante et participative, ce schéma a réuni habitants, professionnels, élus et partenaires locaux autour d'objectifs communs :

- améliorer l'accès aux droits et aux services,
- renforcer la capacité d'agir des personnes fragilisées,
- prévenir les difficultés et adapter les réponses aux réalités des bassins de vie.

Cette dynamique collaborative garantit une solidarité active et durable sur tout le territoire.

MOT DU PRÉSIDENT PHILIPPE GOUET

« Ce schéma voté en octobre 2024 est une véritable aventure humaine collective, où nous avons choisi d'innover, d'unir nos forces et de nous adapter constamment aux réalités du quotidien, des territoires et besoins réels des Loir-et-Chériens. Notre force, être ensemble pour relever les défis de demain et bâtir un Loir-et-Cher solidaire, juste et humain. »

CE QU'IL FAUT RETENIR

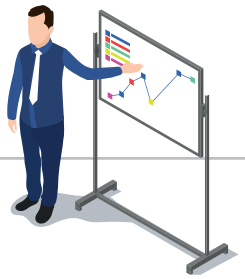

3 axes stratégiques

Rendre acteur, prévenir, adapter les actions aux besoins réels des habitants à chaque étape de leur vie.

Participation active

800 citoyens impliqués, 300 partenaires mobilisés représentant collectivités, associations, institutions.

3 volets complémentaires

Nos réponses départementales, sectorielles et territoriales pour mieux adapter nos interventions aux besoins.

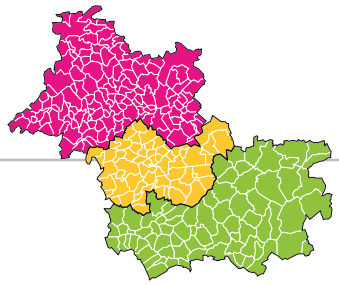

Une territorialisation renforcée

3 territoires (nord, centre, sud) avec 9 grands défis spécifiques à relever.

6 grands secteurs couverts

Enfance-famille, autonomie-handicap/personnes âgées, insertion-emploi, habitat-logement, santé, inclusion numérique.

163 actions concrètes,

dont 15 actions phares à fort impact répondant aux attentes des Loir-et-Chériens.

Alliance des 14

14 décideurs-financeurs réunis dans une gouvernance innovante et collaborative.

Évaluation annuelle

Ajustements réguliers pour maximiser l'impact de chaque action réalisée.

Démarche d'amélioration continue

Simplifier et fluidifier les parcours de vie et de santé, améliorer constamment les services.

SANTÉ PRÉVENTION

SOUTENIR LES SOIGNANTS, C'EST INVESTIR POUR NOTRE SANTÉ

Garantir l'accès aux soins pour tous les Loir-et-Chériens nécessite un engagement fort envers les professionnels de santé, en formation ou en exercice. Le département soutient les étudiants à travers des aides variées : allocations de stage, bourses d'études et aides à la mobilité, les incitant à s'installer sur notre territoire. Pour renforcer l'attractivité, des aides incitatives à l'installation des professionnels et un soutien aux projets de maisons de santé sont proposés. Ces actions, inscrites dans le plan "le 41 en bonne santé", traduisent notre engagement déterminé à lutter contre la désertification médicale et à garantir une offre de soins de proximité, adaptée aux besoins de tous.

Bruno Harnois, conseiller départemental

Bruno Harnois

Soutien aux maisons de santé

Aide à la primo-installation des professionnels de santé

Facilitation des stages en Loir-et-Cher

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Faciliter les stages en Loir-et-Cher : 11 étudiants accompagnés grâce à un véhicule mis à disposition

Dans le cadre de sa politique active en faveur de l'attractivité médicale, le département de Loir-et-Cher soutient concrètement les étudiants en santé lors de leurs stages sur le territoire. En 2024, 11 étudiants en médecine ou en filière paramédicale ont bénéficié de la mise à disposition d'un véhicule départemental leur permettant de se rendre plus facilement sur leur lieu de stage.

Ce dispositif complète l'ensemble des aides apportées par le département pour encourager l'installation durable des futurs professionnels de santé.

Allocations de stage

En 2024, le département de Loir-et-Cher a attribué une allocation de stage à 61 étudiants en médecine générale ou en filières paramédicales. Cette aide financière, pouvant aller jusqu'à 1 500 €, vise à améliorer les conditions de vie et d'études des stagiaires en leur permettant de mieux faire face aux frais de logement et de transport pendant leur stage sur le territoire.

En facilitant ainsi l'immersion des futurs professionnels dans les structures locales, le département encourage leur ancrage à long terme en Loir-et-Cher.

1
chargé de mission

959 508 €
Budget total (fonctionnement et investissement) réalisé en 2024

61
allocations départementales de stage octroyées

12
aides à l'installation

4
projets de maisons de santé accompagnés

15
bourses d'études signées

Soutien aux maisons de santé : 4 collectivités accompagnées par le département

En 2024, le département a accompagné quatre collectivités dans leurs projets de création ou d'extension de maisons de santé pluridisciplinaires. Ces soutiens répondent aux attentes des professionnels de santé pour des lieux d'exercice coordonné, avec des loyers attractifs et des conditions favorables à l'installation. Ces structures favorisent la coopération entre praticiens, l'accueil de stagiaires, et améliorent les parcours de soins pour les habitants.

Aide à la primo-installation des professionnels de santé

12 professionnels de santé ont bénéficié d'une subvention dans le cadre de leur installation en Loir-et-Cher pour un montant total de 123 580 €.

Le fonds santé

Lancé en 2023, le fonds santé, piloté par Initiative Loir-et-Cher, a déjà permis d'accompagner six professionnels de santé dans leur installation ou le développement de leur activité. Ce dispositif, qui combine accompagnement entrepreneurial et prêt à taux zéro, répond à un réel besoin de terrain et facilite des projets souvent peu structurés financièrement. Il constitue un levier complémentaire pour renforcer l'attractivité médicale du territoire.

Bourses départementales

15 étudiants en santé se sont engagés à venir exercer en Loir-et-Cher à l'issue de l'obtention de leur diplôme. En contrepartie, le département leur verse une bourse d'études d'un montant de 500 € par mois pendant leurs deux dernières années de formation pour les internes en médecine générale, et pendant la dernière année pour les étudiants du paramédical.

Inauguration de la Maison de santé pluriprofessionnelle Robert Barillet à Vendôme

ENFANCE FAMILLE

DES INITIATIVES MAJEURES POUR L'ENFANCE-FAMILLE EN 2024

L'année 2024 a été marquée par des modifications d'envergure. En matière de protection de l'enfance, convaincue que la prévention est un outil essentiel, les services de la direction enfance - famille et de la direction du développement social du territoire ont collaboré pour créer une nouvelle offre d'accompagnement : un service d'aide éducative de prévention. Conscient de la dégradation de la situation de la protection de l'enfance en raison du nombre croissant d'enfants confiés, le département a mené à bien l'appel à projet relatif à la création d'un village d'enfants, qui permettra d'augmenter notre capacité d'accueil de 66 places supplémentaires. Concernant la PMI, cette année a mis en évidence l'excellence du travail réalisé par les services, conformément aux orientations nationales. Notre département se distingue par sa politique de contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant, qui garantit une inspection biennale de chaque structure, assurant ainsi qualité et sécurité pour les citoyens.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental et Marie-Pierre Beau, conseillère départementale déléguée

Florence Doucet et Marie-Pierre Beau

Projet de création village enfants

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024 PROLONGEMENT

La prise en charge des mères isolées : ouverture de la résidence Rocheron

Dès juillet 2024, le conseil départemental de Loir-et-Cher, en partenariat avec l'ASLD et Loir-et-Cher Logement, a rendu possible l'ouverture de la résidence Rocheron. Cette structure d'accueil pour mères isolées, relevant de la compétence de la collectivité, propose un accompagnement social, administratif et éducatif de qualité (capacité de 30 appartements). Ce projet illustre la volonté des élus départementaux d'offrir une prise en charge digne en attendant l'ouverture de la future structure intergénérationnelle Lumière.

Le Forum "En route vers la majorité"

Le forum « En route vers la majorité », organisé à Blois au printemps 2024 par la direction enfance - famille, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et la Ville, a sensibilisé les jeunes de 17 à 19 ans accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et/ou la PJJ sur les démarches liées à la majorité, favorisant leur insertion et autonomie. Il a aussi consolidé le partenariat éducatif. Suite à cet évènement et à la sensibilisation des acteurs de la protection de l'enfance, le guide de préparation à la majorité a été lancé en septembre 2024. Complémentaire au forum, ce dispositif vise à homogénéiser les pratiques et à préparer l'autonomie dès 16 ans.

Forum "En route vers la majorité"

300
agents dont 215 assistants familiaux

62,3 M€
Budget de la direction enfance famille

84
Tiers dignes de confiance (TDC) et Tiers bénévoles (TB)

33
mères isolées prises en charge

197
jeunes majeurs

400
enfants confiés accueillis chez des assistants familiaux

Aboutissement de l'appel à projet Village d'enfants

La fin de l'année 2024 a été marquée par l'aboutissement de l'appel à projet relatif à la création d'un village d'enfants réparti sur deux sites (Blois et son agglomération et Vendôme et son agglomération). À ce titre, la Fondation Action Enfance a été choisie pour porter ce projet qui permettra à terme d'accueillir et d'accompagner 66 enfants en bas-âge avec ou sans fratrie, des frères et sœurs âgés de 0 à 18 ans voire 21 ans confiés au département de Loir-et-Cher.

Qualité de vie de l'enfant : la parole aux enfants confiés récompensée

En 2024, la deuxième édition du Club de la parole, instance de parole dédiée aux jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance, a été mise à l'honneur en avril 2024 par le Prix Spécial « Inclusion des jeunes » remis aux jeunes par La Gazette des communes et la GMF, en lien avec les élèves de l'Institut national des études territoriales (INET).

Un suivi et contrôle des crèches croissant

Le département de Loir-et-Cher s'assure de la qualité de la prise en charge des enfants. En 2024, les intervenants du service de PMI ont réalisé 41 visites de crèches, concernant 38 structures, soit 58% des crèches du département (50% en 2023 et 40% en 2022).

Aide éducative de prévention : continuité des actions

2024 se caractérise par la continuité de l'action de la collectivité pour plus de prévention avec l'aboutissement de l'appel à projet relatif à la création d'une activité d'aide éducative de prévention (AEP). A ce titre, l'association des centres éducatifs et de sauvegarde des mineurs et jeunes majeurs (ACESM) a été choisie pour développer cette nouvelle offre qui permettra la mise en place d'un suivi de 210 situations réparties sur l'ensemble du département en étroite collaboration avec les services de la direction du développement social du territoire et de la direction enfance-famille.

Santé de la femme enceinte

Les sages-femmes de PMI ont réalisé 1383 visites à domicile auprès de 330 femmes différentes. Ainsi, elles ont suivi environ 11% des femmes enceintes du département.

Suivi régulier de la santé du jeune enfant

1 107 enfants ont été vus en consultation de PMI, soit un tiers des enfants du Loir-et-Cher. Ces consultations sont essentielles en matière de vaccination et donc de protection sanitaire des enfants. Plus de 2 500 enfants ont par ailleurs bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle réalisé par les professionnels de PMI (métiers infirmiers, puériculteurs et médecins) soit 84% de la classe d'âge.

Bilan de santé en école maternelle (BSEM)

INSERTION HABITAT

UN OBJECTIF QUI NE CHANGE PAS : LE RETOUR À L'EMPLOI

L'année 2024 a vu la finalisation du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), innovant par sa forme et par sa signature par l'Agence régionale de santé (ARS), le lancement de l'accompagnement rénové des Allocataires du RSA, la mise en place d'un nouveau règlement pour le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) afin de répondre aux besoins des publics les plus fragiles et la prise en compte de la parole des usagers via leur implication dans différents travaux.

Parce qu'un territoire a besoin d'acteurs économiques et que les allocataires du RSA composent un vivier de main-d'œuvre, le département a contribué à de nombreuses actions facilitant la rencontre entre recruteurs et allocataires du RSA.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental

Florence Doucet

France Travail

France Travail : accompagnement rénové

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

France Travail : L'expérimentation de l'accompagnement rénové

L'expérimentation a été menée à compter du 24 juin 2024 sur 3 territoires (Romorantinais et Monestois, Perche et Haut Vendômois et Collines du Perche) avec des spécificités différentes. 276 allocataires sont entrés en parcours avec une évaluation. 37 % ont été orientés en parcours professionnel, 40% en socioprofessionnel et 23 % en parcours social. 244 personnes sont accompagnées dont 55 sont suivies par le SAVE (30) et le SIS (25) du département. Le principal frein rencontré est la mobilité. Un travail d'interconnaissance et de mutualisation des compétences et offres de services a été mis en place avec les équipes de France Travail. Il se poursuit avec l'ensemble des partenaires du réseau pour l'emploi.

Faire participer les usagers pour améliorer l'accueil et les réponses des services

En 2024, le groupe ressource a été sollicité pour apporter son expertise d'usage sur différentes thématiques dont la prévention des expulsions locatives, la signalétique de la cité administrative ... En 2024, 10 ateliers ont eu lieu. Chacun d'eux a regroupé 5 à 6 personnes concernées et 3 à 4 professionnels selon les sujets choisis. Enfin, une vidéo a été réalisée sur la procédure d'expulsion locative. Elle sera diffusée sur le site du département et dans les accueils des Maisons départementales des solidarités (MDS), maisons France services…

Maintien au logement des personnes handicapées

Travaux de rénovation énergétique

53
agents

56,1 M€
Budget Insertion-Emploi-Habitat hors FSL (FSL 1,3 M€)

113
partenaires

76
conventions actées et suivies

2 689
aides financières

11
projets logement soutenus (43 logements pour 427 000 €)

Accompagnement des travaux de rénovation énergétique

En 2023 et 2024, le département contribue à l'amélioration des conditions de vie de ménages très modestes, en lien avec l'ANAH, en apportant une aide complémentaire aux dispositifs MaPrimeRénov' Parcours accompagné et Ma Prime Logement Décent. 698 814 € de subventions ont été engagés par le département, soit 7,1% du montant des travaux engagés au profit de 206 ménages bénéficiaires. 48% des dossiers concernent des ménages avec enfants, soit 197 enfants.

Adoption du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

La réécriture du PDALHPD s'est finalisée avec la validation du plan "Un chez-soi pour tous en Loir-et-Cher 2025-2030". Celui-ci vise à faciliter l'accès et le maintien dans un logement décent pour les ménages confrontés à des difficultés sociales et économiques. La mise en œuvre des fiches actions prioritaires sera effective en 2025

La plateforme d'accompagnement des recruteurs et le retour à l'emploi

La plateforme poursuit ses démarches vers les employeurs via des visites d'entreprises et des interventions auprès de groupements/cercles d'entreprises. Elle contribue à l'organisation d'évènements et d'actions dans le cadre de semaines nationales thématiques. Au titre de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA (loi pour le Plein emploi), la plateforme a intégré le groupe projet Entreprises constitué avec France Travail afin de renforcer le partenariat et la coopération sur ce volet. Pour acculturer les référents insertion au monde du recrutement, l'équipe dédiée contribue au renforcement des articulations et modalités de travail avec le service d'accompagnement vers l'emploi.

Nouveau règlement intérieur du fonds de solidarité logement (FSL)

Grâce à la mise en place de son nouveau règlement intérieur et notamment à la réévaluation des critères de ressources établis pour accéder aux aides, le FSL soutient un public jusqu'alors invisible, "les travailleurs pauvres". L'évaluation de sa pertinence sera effectuée en 2025.

AUTONOMIE

POURSUIVRE LES ACTIONS INNOVANTES POUR L'AUTONOMIE

La maison départementale de l'autonomie a été retenue par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour expérimenter le service public départemental de l'autonomie (SPDA) avec 17 autres départements. Des travaux nationaux et départementaux ont été menés pour sa mise en œuvre avant sa généralisation en 2025. En 2024, la "communauté 360" pour les personnes en situation de handicap a été lancée et le schéma départemental de l'autonomie a été clôturé pour intégrer le schéma des solidarités avec un axe dédié à l'autonomie. Les aidants (offre de répit) et les technicothèques sont les deux actions phares retenues pour 2024 et 2025.

Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental

Monique Gibotteau

La Maison bleue 41

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

La démarche qualité : certification maintenue en 2024

Suite à l'audit de l'AFNOR en juin 2024, la maison départementale de l'autonomie a conservé sa certification ISO 9001 sur le périmètre du traitement de la demande des primo-demandeurs. En septembre, un webinaire a permis aux agents et directions concernées de renforcer leur appropriation de la démarche. Cette réussite est le fruit d'un travail de coopération inter-directions.

La préfiguration du service public départemental de l'autonomie (SPDA)

10 réunions du consortium et 2 groupes de travail ont été organisés, associant des acteurs institutionnels, de la coordination et du droit commun pour mettre en œuvre, dès 2025, une feuille de route territoriale autour de 4 missions : accueil, instruction des droits, coordination et prévention/repérage. Le département a aussi contribué à la construction du cahier des charges national avec la CNSA.

La démarche qualité : amélioration des courriers et démarches en ligne

Dans une optique d'amélioration continue et d'amélioration de la communication auprès des usagers, un travail important a été réalisé dans le but d'uniformiser et de clarifier les courriers émis par la maison départementale de l'autonomie. De plus, afin d'améliorer et de faciliter le dépôt de la demande en ligne par les usagers, une refonte de la plateforme téléservice a été opérée.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

La conférence des financeurs coordonne les actions de prévention collective de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans autour de la nutrition, la mémoire, le bien-être, l'activité physique adaptée et l'isolement social. Elle a financé 82 actions pour 831 013 €, dont 31 actions à domicile et 51 en établissement. 10 résidences autonomie ont bénéficié d'une enveloppe de 157 995 €.

Le département accompagne des adultes en situation de handicap

Coordination des actions de la perte d'autonomie

109
agents

120 M€
Budget MDA

6 520
accueils par vivre autonome 41

8 392
personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et en établissement

3 047
personnes bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap à domicile et en établissement

1 272
dossiers déposés en ligne (1 126 dossiers PH et 146 dossiers APA)

La Maison bleue 41 : une maison témoin pour adapter son domicile

La Maison bleue a participé à 22 forums cette année, avec toujours un succès auprès des centres de formation qui viennent se former et utiliser les simulateurs de vieillissement et d'incapacité. En avril 2024, la technicothèque enfant, unique en France, a été inaugurée. Elle a permis l'essai de plus de 40 aides techniques à travers sa chambre dédiée à l'enfant en situation de handicap.

Aider au maintien à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile et financer des accompagnements, le département valide les prestations suivantes :

- Allocation personnalisée d'autonomie pour personnes âgées : 4 338 dossiers déposés en 2024 dont 2 280 premières demandes et 2 058 révisions.
- Prestation de compensation du handicap : 2 314 bénéficiaires à domicile dont 2 223 adultes et 91 enfants.

Soutenir l'accueil familial

L'accueil familial permet à un particulier d'accueillir à son domicile, 1 à 3 personnes âgées ou en situation de handicap (adultes), moyennant rémunération. L'accueil familial représente 64 accueillants familiaux, 142 places, 9 personnes âgées et 86 personnes en situation de handicap accompagnées. En 2024, une enquête a été réalisée pour mieux connaître ce dispositif et lancer de nouvelles actions.

Financer les EHPAD

45 établissements (4 755 places) accompagnent les personnes âgées dépendantes. Le reste à charge moyen en EHPAD public autonome est de 68,42 euros par jour.

Le département verse à 20 services d'aide et d'accompagnement à domicile une dotation pour renforcer l'accompagnement proposé pour les usagers et les professionnels et a lancé les travaux de la réforme des services autonomie à domicile.

L'accueil des usagers : Vivre autonome 41

Porte d'entrée pour répondre aux interrogations et faciliter les démarches liées à la perte d'autonomie, liées à l'âge ou à un handicap avec un accueil physique, téléphonique et numérique, Vivre autonome a accueilli 6 520 usagers et réceptionné 13 340 dossiers. 1 013 accueils physiques ont été assurés et 998 visites à domicile sur le territoire par une équipe de 6 conseillères autonomie.

Accompagner les personnes en situation de handicap

Le département prend et notifie des décisions concernant les enfants et les adultes en situation de handicap après une analyse des besoins en équipe pluridisciplinaire et validation en commission spécifique :

- enfants : 7 709 décisions prises,
- adultes : 19 077 décisions prises.

Développer l'habitat intermédiaire

L'habitat intermédiaire se développe sur le département avec :

- 16 projets d'habitat inclusif pour 97 personnes âgées et 55 personnes en situation de handicap,
- 12 résidences autonomie représentant 413 logements pour personnes âgées.

L'animation de ces habitats et le travail partenarial se poursuivent avec des réunions annuelles dont une première en 2024 pour l'habitat inclusif.

Appuyer les établissements pour adultes en situation de handicap

25 établissements (847 places) accompagnent des adultes en situation de handicap après une notification du département selon les besoins de la personne. Le conseil départemental favorise les parcours de vie et les accompagnements à domicile par les 12 services d'accompagnement à la vie sociale (369 places). 2024 est marquée par le travail de coopération pour lancer la "communauté 360" avec l'ARS.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

DES SERVICES SOCIAUX MODERNISÉS

Fort de sa connaissance des besoins locaux, le département poursuit la territorialisation et la modernisation de ses services sociaux, en proximité des habitants et notamment des plus fragiles. Permettre aux personnes fragilisées socialement, porteuses de handicap ou vieillissantes de faire valoir leurs droits fondamentaux, notamment à l'emploi, à la santé, à la mobilité, au sport, et aux moyens essentiels pour y accéder, la culture et le numérique ; tels sont les objectifs que nous ambitionnons de relever en redessinant progressivement les contours d'une action sociale coordonnée, innovante et proactive, vers une autonomie retrouvée pour les personnes.

Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental

Catherine Lhéritier

"Hors les murs"

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Aller vers les habitants

En amont des spectacles "Raconte-moi" organisés par la médiathèque départementale, les services accueil évaluation orientation, prévention santé PMI et projet se sont alliés en mixant culture et social au plus près des habitants, pour présenter leurs offres de services. Ces actions transversales ont pu s'élargir à d'autres acteurs lors des journées nationales de lutte contre les violences faites aux femmes.

De nouvelles consultations de puériculture

En 2024, 10 nouvelles consultations de puériculture ont été ouvertes en proximité des habitants pour échanger, s'informer, peser les bébés et orienter les parents. Il s'agit d'une proposition de proximité de soutien à la parentalité complémentaire des consultations médicales.

Réunir les comités territoriaux

Dans le cadre du schéma des solidarités, des comités territoriaux nord, centre et sud, ont réuni les acteurs institutionnels, associatifs et des habitants pour définir les défis reflétant les spécificités de chaque territoire. Ces comités évoluent en 2025 vers des conférences territoriales, co-pilotées par le sous-préfet et un élu du conseil départemental. Un objectif : définir un plan d'action pour construire collectivement des réponses locales, concrètes, aux besoins des habitants.

Ouverture de deux nouvelles Maisons départementales des solidarités (MDS)

Dans le cadre de la réorganisation territoriale des services d'action sociale du département, le déploiement des 12 maisons départementales des solidarités se poursuit. Les MDS de Bracieux et de Mer ont été ouvertes respectivement le 10 juin et le 9 décembre 2024.

Rencontres interprofessionnelles à Veuzain-sur-Loire

MDS de Bracieux

279
agents

12
MDS en cours de déploiement et 55 lieux de rendez-vous en proximité

1
numéro unique : 02 14 99 41 41 pour les premières demandes

15 876
accueils sociaux téléphoniques de 1er niveau

9
défis territoriaux à relever

Des visites médiatisées « hors les murs » en protection de l'enfance

Les professionnels du territoire sud ont fait évoluer les visites médiatisées pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance : piscine, cuisine, chants… au programme. Des visites extérieures collectives ont permis à plusieurs familles d'être soutenues dans leurs fonctions parentales dans un cadre sécurisé. Une initiative qui rejoint une dynamique portée par les équipes de prévention.

Organisation de rencontres interprofessionnelles

Dans l'objectif de renforcer la dynamique collaborative locale, les professionnels de la MDS de Veuzain-sur-Loire ont organisé une rencontre avec les partenaires associatifs et publics. Elle a permis de réunir 57 acteurs de 30 structures différentes pour partager les visions du territoire et les besoins du public accompagné. Une réussite unanime, présageant des collaborations futures.

Territoires d'expérimentation

Dans le cadre de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des allocataires RSA, 2 territoires d'expérimentation ont été mobilisés pour favoriser le retour à l'emploi et la levée de freins spécifiques aux bassins de vie. 244 personnes ont bénéficié de cet accompagnement en 2024. Les principaux freins repérés pour ces dernières ont confirmé la spécificité des territoires :

- pour le Romorantinais Monestois : 52,2 % Mobilité - 36,5 % Santé - 22 % Financiers,
- pour le Territoire Vendômois : 43,8 % Mobilité - 25 % Familiaux - 18,8 % Financiers.

MDS de Blois

PROTECTION DES LOIR-ET-CHÉRIENS

SOUTENIR LE SDIS POUR PROTÉGER LES LOIR-ET-CHÉRIENS

La protection des Loir-et-Chériens demeure une préoccupation majeure et prioritaire du département. Face aux enjeux du changement climatique et à l'augmentation de la prégnance des risques (incendies, inondations…), l'adaptation des ressources (humaines et équipements) du Service départemental d'incendie et de secours de Loir-et-Cher est essentielle, en adéquation avec les ambitions posées par le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques. En 2024, le département a poursuivi ses efforts en augmentant sa participation au fonctionnement du SDIS de Loir-et-Cher de + 6 % (après + 11 % en 2023), confortant son 1er rang régional s'agissant des moyens financiers par habitant octroyés au SDIS. Le SDIS bénéficie par ailleurs de l'effort de financement et de la participation des communes (ou intercommunalités).

Philippe Sartori, vice-président du conseil départemental

Philippe Sartori

Mission de protection du patrimoine culturel au Château Royal de Blois

Feu d'usine au Controis-en-Sologne en décembre 2024

Inondations dans le Vendômois en octobre 2024

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Hausse de la sollicitation opérationnelle

Une année qui confirme la sollicitation opérationnelle du SDIS 41 avec 25 573 interventions, un chiffre en légère augmentation. Les conditions météorologiques de l'année 2024 ont contribué à une diminution des interventions pour feux d'espaces naturels. En revanche, les épisodes d'inondations ont augmenté, notamment en juin en vallée du Cher et en octobre dans le Vendômois.

Mise en place d'une astreinte de soutien santé en opérations

Le SDIS 41 a doté sa sous-direction santé d'un véhicule de soutien santé en opérations depuis le mois d'août 2024. Ce véhicule est destiné à la prise en charge des sapeurs-pompiers sur les interventions pour leur maintien en condition physique et le soin de leurs blessures. Il a à son bord un conducteur et un infirmier, tous deux sapeurs-pompiers, et se déplace sur tout le département au départ de Blois.

Contribution à la solidarité nationale

Le SDIS 41 a contribué à la solidarité nationale en dehors du territoire de Loir-et-Cher par des renforts dans l'Hérault pour les feux de forêts, en Nouvelle-Calédonie pour du soutien opérationnel, à Mayotte pour des actions d'aide à la population, dont de la distribution d'eau et de nourriture, ainsi qu'à Châteauroux dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Protection du patrimoine culturel

2024 confirme aussi l'engagement du SDIS 41 au profit de la protection du patrimoine culturel, acté par la signature de conventions avec les sites patrimoniaux emblématiques de Loir-et-Cher : le Domaine National de Chambord et le Château Royal de Blois / Maison de la Magie. L'organisation du 1er séminaire national des référents patrimoine des SDIS au sein du département en témoigne également.

61*

personnels administratifs, techniques et spécialisés, 251* sapeurs-pompiers professionnels, 1 633 sapeurs-pompiers volontaires (*Effectif cible au 31 décembre 2024)

43, 2 M€

Budget réalisé en 2024 (fonctionnement et investissement)

25 573

interventions, soit 1 intervention toutes les 20 minutes (80 % de secours à personne)

37 704

sorties d'engins

21 467

victimes secourues

329

conventions employeurs-SDIS-sapeurs-pompiers volontaires en vigueur auprès de 193 entreprises

Acquisition de nouveaux véhicules

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements 2023-2028, le SDIS 41 a continué son plan de renouvellement de véhicules avec 4 camions citernes feux de forêts moyen et 1 super. Ils ont été affectés dans les centres de Montrichard-Val de Cher, 3 Provinces, Contres, Lamotte-Beuvron et Salbris.

Dispositif de signalement interne

Une année également de continuité dans la mise en œuvre du plan santé, sécurité et qualité de vie en service, visant à améliorer les conditions de travail de nos agents de tout statut. Une des actions illustrant cette préoccupation constante a été la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de harcèlement, de discriminations et d'agissements sexistes.

Acquisition d'un simulateur de feux réels

2024 marque également le renforcement de la capacité d'intervention du SDIS 41 et de la sécurité des équipes sur le terrain au travers de la formation, avec notamment l'acquisition d'un simulateur de feux réels. Cette installation conçue pour offrir des conditions d'entraînement réalistes et sécurisées, permet de se préparer à des scénarios variés et complexes sur le centre de formation de Vineuil.

Nouvelles recrues

Une année 2024 de poursuite des efforts en matière de ressources humaines avec le recrutement de 32 sapeurs-pompiers professionnels, 15 personnels administratifs et techniques et 3 apprentis. 127 sapeurs-pompiers volontaires se sont également engagés en 2024, dont 14 en engagement différencié. Un dispositif qui permet de se consacrer exclusivement aux missions de secours et soins d'urgence aux personnes.

Séminaire national sur la protection du patrimoine culturel en Loir-et-Cher en novembre 2024

NOS AMBITIONS

SCHÉMA DES SOLIDARITÉS 2024-2028 : AMBITIONS - IMPACTS

Notre ambition est claire : bâtir un territoire juste, humain et solidaire, où chacun peut naître, grandir, vivre, s'épanouir pleinement et vieillir dignement. Dès 2025, la mise en œuvre du schéma s'accompagne d'un suivi rigoureux et d'une évaluation annuelle pour ajuster et renforcer l'impact de nos politiques sociales. Nous visons l'amélioration continue des parcours de vie et de santé, la prévention des fragilités le plus tôt possible à tous les âges, l'accès équitable aux droits fondamentaux, la réduction des inégalités territoriales grâce à une meilleure accessibilité aux services, la mobilisation et l'implication citoyenne et professionnelle, la valorisation des métiers sociaux et médico-sociaux et une innovation sociale continue pour développer et expérimenter des solutions adaptées aux défis sociaux actuels.

2023

- Diagnostic des solidarités humaines et territoriales
- Accompagnement au plus près des habitants (conseillers numériques, conseillers en insertion professionnelle, conseillers en orientation RSA, conseillers autonomie)
- Renforcement de l'action sociale sur les territoires via la création de 12 maisons départementales des solidarités
- Préservation de l'autonomie en développant l'habitat inclusif et soutenant l'adaptation de l'offre à domicile et d'hébergement
- Soutien aux acteurs du domicile : plateforme d'appui aux aidants, aides aux acteurs de la prévention de la perte d'autonomie.

2024

- Pages 14 à 27

2025

- Création du guichet unique pour les étudiants et professionnels de santé
- Soutien à la mobilité des bénéficiaires du RSA
- Développement de la pair-aidance entre parents via un conseil de la vie sociale
- Déploiement du Service public départemental de l'autonomie
- Mise en œuvre de solutions de répit adaptées pour soutenir les aidants
- Soutien à l'inclusion numérique, un outil de progrès partagé et inclusif
- Mise en œuvre des défis territoriaux.

2026

- Création du pack jeunes "logement, formation, emploi"
- Déploiement de 12 maisons départementales des solidarités
- Numérisation des procédures de demandes et d'octroi des aides des solidarités avec notamment la mise en place de téléservices
- Poursuite de la lutte contre le non-recours aux droits.
- Ouverture de la structure mixte ASE-PJJ (septembre 2026)
- Déploiement des projets des solidarités territoriaux
- Programme départemental de l'habitat.

2027

- Ouverture de la résidence intergénérationnelle Lumière
- Ouverture du village d'enfants implanté sur deux sites (Blois et Vendôme) et porté par la Fondation Action Enfance
- Poursuite de la mise en œuvre de la loi Plein emploi.

LOIR-ET-CHER **DURABLE**

Travaux du collège de Veuzain-sur-Loire

POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Le conseil départemental de Loir-et-Cher développe un ensemble de politiques qui s'inscrivent dans son agenda 2030 et notamment :

- une politique ambitieuse et structurée en faveur de la jeunesse et des collégiens ;
- un réseau routier garantissant la sécurité des usagers et des conditions de circulation fluide ;
- des politiques coordonnées qui s'inscrivent dans la transition écologique et énergétique.

ZOOM

En 2024, le projet de construction d'une passerelle sur l'ancien barrage du Lac de Loire a été confirmé. Après un appel d'offres infructueux, une adaptation du projet et un engagement renouvelé de tous les co-financeurs (État, Région, Agglopolys) ont permis au département d'engager une nouvelle consultation. Les travaux vont démarrer à la mi-2025.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Projet de la cité scolaire Camille Claudel

Partenariat collèges - ENS

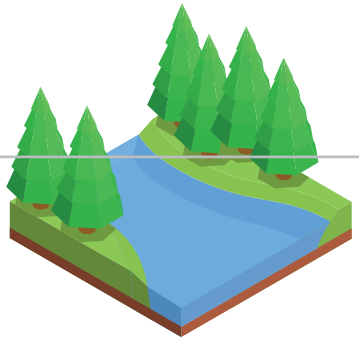

Révision du schéma directeur d'adduction en eau potable

Construction d'une piste cyclable entre Saint-Gervais-la-Forêt et Cellettes

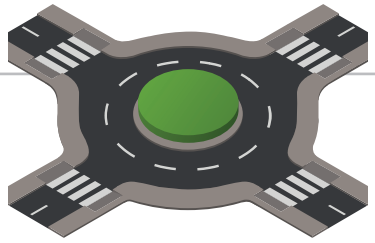

Mise en service du Barreau de Mer

Livraison de la Cité du numérique

Achèvement des travaux du collège de Saint-Laurent-Nouan

Première rencontre énergies bas carbone

Légumerie : conditionnement de 63 T de légumes pour les collèges publics

AMÉNAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT

UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU DU DÉPARTEMENT POUR LA RURALITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

2024 aura été la deuxième année la plus pluvieuse jamais observée en Loir-et-Cher avec plus de 900 mm de pluie mesurés à la station de Blois-Le Breuil ! Un réel bénéfice pour le rechargement des nappes souterraines, la remise en eau des zones humides et nos rivières en général. A contrario, 2024 restera une année très compliquée, catastrophique pour nos agriculteurs, pour lesquels le contexte économique mondial, également défavorable, a aggravé des situations déjà fragilisées. Le département reste engagé aux côtés des exploitants agricoles et des collectivités pour les accompagner au mieux dans leurs projets d'aménagement rural et d'environnement.

Pascal Huguet et Philippe Mercier,
vice-présidents du conseil départemental

Pascal Huguet et Philippe Mercier

Dotation départementale de solidarité rurale à Romilly-du-Perche

Partenariat agence de l'eau Loire-Bretagne - Les assises de l'eau

Journées alimentation collèges

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Des conventions de parrainage Collèges-ENS

Le 2 septembre, la première signature de la convention de parrainage Collèges-ENS a eu lieu au collège Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan en présence du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire. Sur l'année 2024, 11 conventions ont été signées.

La promotion des produits

Le département a contribué à hauteur de 123 725 € à la promotion des produits loir-et-chériens. 110 725 € ont été accordés à la société départementale d'agriculture de Loir-et-Cher (SDA 41) pour l'organisation de concours de produits locaux et autres manifestations. Parmi ces autres manifestations : les foires aux bestiaux de Pruniers-en-Sologne et de Mondoubleau, la soirée des terroirs (destinée à mettre en valeur les producteurs récompensés lors du Salon international de l'agriculture et autres concours fermiers), ou encore les journées alimentation collèges. Le soutien à hauteur de 10 000 € à la structuration de la filière "Agneau de Sologne" a été renouvelé en vue de l'obtention d'une IGP.

Le déploiement de l'Agenda 41 Agri 2030

Dans le cadre du déploiement de l'Agenda 41-Agri 2030 signé avec la Chambre d'agriculture fin 2023, un soutien de 6 000 € a été voté et attribué au Service de remplacement 41. Ce dernier propose aux agriculteurs adhérents, sans hausse tarifaire, des solutions de remplacements pour leurs exploitations en cas d'absences, tant pour raisons de santé, de congés, d'engagements professionnels ou électifs que de formations.

La dotation départementale de solidarité rurale (DDSR)

En 2024, 205 projets ont été financés dans le cadre de la DDSR, avec un versement de 4,2 M€ pour des investissements représentant plus de 20,7 M€. Les projets se répartissent comme suit : travaux de voirie (34 %), travaux sur bâtiments communaux (32 %), aménagement d'espaces publics (12 %), investissements matériels (9 %), travaux de réseaux (7 %), autres : aménagement de cimetières, éclairage public, acquisitions foncières.

48
agents

7,319 M€
Budget total (fonctionnement et investissement) (+ SQE et Labo)

1,3 M€
consacré à la dotation départementale d'aménagement durable (DDAD)

4,2 M€
consacrés à la dotation départementale de solidarité rurale (DDSR)

18 000
échantillons analysés en 2024 par le laboratoire départemental d'analyses

Agrilocal 41 : 6e Journées alimentation collèges

Mi-octobre se sont tenues les 6e Journées alimentation collèges à Saint-Sulpice-de-Pommeray. Ce fût un beau succès avec près de 1 000 élèves de 6e en provenance de 10 collèges et de 37 classes. La nouveauté 2024 a été la dégustation, pendant le déjeuner, de viandes locales grillées à la plancha (viande bovine, poulet et agneau). Un vif succès pour les petits et les grands !

Un plan de gestion contre les renouées asiatiques

Un inventaire exhaustif des renouées asiatiques, plantes exotiques envahissantes, a été réalisé sur les emprises routières du département avec la rédaction d'un plan de gestion dédié. Ce sont 355 stations répertoriées représentant 1,82 hectare contaminé. L'objectif est de réussir à contenir voire réduire l'impact de cette espèce pour améliorer la sécurité et préserver notre patrimoine naturel.

Service qualité de l'eau (SQE)

En 2024, le service qualité de l'eau (SQE) a rédigé 588 rapports sur les stations d'épuration, effectué 496 contrôles d'assainissement non-collectif et suivi 33 stations de mesure sur cours d'eau. Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le SQE a participé aux Assises Départementales de l'Eau le 9 avril et a organisé une journée technique avec les syndicats de rivières le 21 juin ainsi qu'une autre sur l'autosurveillance des systèmes d'assainissement le 14 novembre.

La première rencontre "Énergies"

Une rencontre départementale sur les énergies bas carbone a été organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher. Les élus, collectivités, entreprises, associations et autres partenaires travaillant ou intéressés par la thématique étaient conviés à cette première journée d'échanges. L'objectif était d'encourager voire poursuivre les dynamiques et coopérations en faveur des énergies bas carbone sur notre territoire.

Un nouveau schéma pour les espaces naturels sensibles

Le 20 juin 2024, le nouveau schéma départemental des ENS a été voté. Ce nouveau schéma, s'il reste avant tout un outil de préservation et de valorisation du patrimoine naturel, est également un outil pour le développement de nos territoires et se traduit par 84 actions élaborées avec 75 partenaires associés. Sur la commune d'Averdon, 5,54 hectares ont été achetés afin de préserver la trame verte, bleue et brune dans un contexte d'enjeux naturels très forts.

La dotation départementale d'aménagement durable (DDAD)

88 projets de collectivités ou de groupements de collectivités ont obtenu une DDAD pour un montant global voté de 2 587 300 €.

Laboratoire départemental d'analyses (LDA)

Le LDA a analysé plus de 18 000 échantillons en 2024, dont 5 800 en hydrologie, 6 050 en hygiène alimentaire, 4 797 en contrôle de surface et 1 321 en parasitologie alimentaire, représentant 12 400 carcasses d'animaux. Ce dernier volet est en forte hausse avec l'installation de deux ateliers de transformation de gibier en Sologne en 2024. Cette augmentation importante d'activité s'est concrétisée avec les services de l'État instituant un service d'intérêt économique général (SIEG) pour certaines activités du laboratoire. Le LDA poursuit ses nombreuses missions d'accompagnement auprès des acteurs locaux.

Réseau des référents développement durable

Le Loir-et-Cher a poursuivi en 2024 l'animation du réseau des homologues développement durable au sein des conseils départementaux de France. Plusieurs visioconférences et une première rencontre en présentiel sur Paris ont été organisées. Ces échanges permettent à chacun de s'enrichir des réussites des autres dans le cadre d'un processus d'amélioration continuelle. En 2024, plus de 70 conseils départementaux font désormais partie de ce réseau !

ÉDUCATION JEUNESSE

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS LES COLLÉGIENS

Le département œuvre pour la qualité des conditions d'apprentissage, tout en proposant également des actions pédagogiques aux collèges. Les produits locaux, bio et durables doivent occuper une plus grande place dans l'assiette de nos collégiens : l'année 2024 a été marquée par un renforcement de notre action dans ce domaine. Un consensus politique a été trouvé sur le projet majeur de nouvelle sectorisation des collèges du Blaisois, pour plus de mixité sociale. Enfin, le transport des élèves en situation de handicap évolue, avec un nouveau règlement dans le cadre du futur marché qui sera attribué courant 2025.

Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental

Claire Foucher-Maupetit

Visites dans le cadre de l'Aventure de l'entreprise

Journée des agents des collèges

Préparation militaire marine (PMM) de Vendôme

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Accompagnement des agents des collèges

Le club des cuisiniers, le club des chargés d'entretien et de restauration et le club des chargés de maintenance se poursuivent. La journée des agents des collèges a permis de les réunir le 9 juillet. Après une sensibilisation aux enjeux de la protection de l'enfance et aux économies d'eau et d'énergie, un temps festif était organisé.

Restauration scolaire

Un plan d'action a été engagé pour le respect de la loi Egalim et le développement des circuits de proximité. Il a été décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire, tout en incitant financièrement les collèges à réinvestir ces recettes dans des produits de qualité. Le fonds départemental de restauration a aussi été revu à la hausse pour aider les familles en difficulté.

Une nouvelle politique jeunesse

La commission permanente du 18 janvier 2024 a approuvé la politique jeunesse, autour de trois axes : l'autonomie de nos jeunes, leur engagement dans la vie de la cité et leur épanouissement au sein du département. Cette feuille de route valorise les nombreuses actions du département, en cours ou à venir, en faveur des jeunes.

"Santé dans l'assiette" et "Protège ton dos"

Les ateliers "Santé dans l'assiette" se sont déroulés en 2024 dans 6 collèges. 582 élèves de 6e ont ainsi été sensibilisés à l'équilibre alimentaire et à l'importance de l'activité physique. Le programme "Protège ton dos" a lui aussi connu un beau succès, dans 5 collèges avec 340 élèves examinés pour prévenir le mal de dos.

277
agents

7,3 M€
Budget total (fonctionnement et investissement)

15 527
collégiens
12 898 dans les établissements publics
2 629 dans les établissements privés

27
collèges public et
10 collèges privés

340
élèves examinés pour prévenir le mal de dos

63
tonnes de produits préparés par la légumerie

Poursuite du cartable numérique

Trois nouveaux collèges ont rejoint l'expérimentation du cartable numérique à la rentrée 2024, soit 6 collèges au total. 730 élèves sont dotés d'une tablette individuelle et de manuels numériques, remplaçant les manuels papier. Le réseau Canopé a assuré de nouvelles formations auprès des enseignants concernés.

Évolution de la sectorisation des collèges

Le projet de fermeture du collège Rabelais et de nouvelle sectorisation des collèges, engagé en 2022, s'est poursuivi. Le comité de pilotage du 12 novembre 2024 a permis de valider la création d'une cité scolaire sur le site du lycée Camille Claudel, à horizon de la rentrée 2029. Les élèves du secteur de Rabelais seront orientés vers cette cité scolaire, mais également vers d'autres collèges, pour renforcer le vivre ensemble et la réussite de tous les élèves.

Transport des élèves et étudiants en situation de handicap

Près de 500 élèves ont bénéficié du dispositif de transport adapté mis en place par le département pour un budget global de plus de 2,6 millions d'euros. Un nouveau règlement départemental a été adopté. Il intègre notamment la possibilité pour l'élève ou étudiant ainsi que pour un accompagnateur adulte, d'être remboursés de leur abonnement annuel sur un réseau de transport urbain.

Parrainage du sous-marin le Terrible

Le département a contribué aux frais de déplacement, à Brest, de 2 classes de 4e, l'une du collège Jean-Emond, l'autre du collège Saint-Joseph de Vendôme. Une restitution de leurs travaux, de leurs recherches en classe, puis de leur découverte de la base opérationnelle de l'Île Longue a été réalisée le 21 juin en présence d'élus départementaux et d'un officier de la base navale. Le département a également soutenu la première promotion de la préparation militaire marine (PMM) de Loir-et-Cher.

Renforcement des liens avec les secrétaires généraux de collèges

Cinq secrétaires généraux de collèges ont bénéficié de la formation au management en 2024. Un espace d'échanges, nouvellement créé, permet de présenter un sujet d'actualité et est suivi d'un temps de discussion. Sept visioconférences d'information et d'échanges ont été organisées. En outre, lors de la réunion de rentrée, un forum avec des stands tenus par différentes directions et un temps d'accueil pour les nouveaux principaux et secrétaires généraux ont permis de favoriser la connaissance mutuelle.

L'aventure de l'entreprise

1 777 élèves ont bénéficié de cette opération de découverte des métiers, développée également dans le cadre de la semaine de l'industrie. Nouveauté cette année : 221 élèves ont participé aux journées des métiers de l'aéronautique, couplées au salon de l'ULM ; le département ayant financé leur déplacement.

ROUTES ET MOBILITÉS

UN RÉSEAU SÉCURISÉ ET FLUIDE POUR TOUT MODE DE DÉPLACEMENT

Les infrastructures routières sont au cœur des activités du quotidien et restent indispensables pour préserver une économie robuste. C'est pourquoi le département consacre chaque année des budgets importants pour leur maintenance et assurer ainsi la sécurité de ses usagers. Le dérèglement climatique, qui a provoqué en 2024 des effondrements de chaussées et des éboulements, n'est pas sans incidence sur notre réseau et notre budget. Il est également essentiel de développer des voies dédiées aux nouveaux modes de déplacement plus vertueux d'un point de vue environnemental dans le cadre du schéma départemental cyclable voté en 2022.

Pascal Bioulac, vice-président du conseil départemental

Pascal Bioulac

Barreau de Mer

Travaux de remise en état du pont de Chissay

Travaux de la RD59 à Pruniers

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Entretenir les 3 424 km de routes départementales (RD)

Les travaux visant à entretenir le patrimoine routier mobilisent chaque année environ 13 M€ pour les seules réparations des chaussées. Des techniques d'enrobés à froid, de retraitement de chaussées en place et les enduits superficiels permettent de diminuer l'empreinte carbone de cette activité. L'année 2024 a vu la réhabilitation de 180 km de RD (97 km d'enrobés et 83 km en enduits superficiels).

Exploiter le réseau routier existant

Les agents se mobilisent quotidiennement pour l'exploitation du réseau routier : viabilité hivernale, traitement du ressuage, fauchage, entretien des dispositifs de retenue et de la signalisation. En 2024, on a recensé 15 interventions de viabilité hivernale et 6 jours de traitement du ressuage au lait de chaux. Par ailleurs, les inondations à répétition ont fortement mobilisé nos agents en 2024.

Entretenir 700 ouvrages d'art

Le patrimoine d'ouvrages d'art nécessite un suivi régulier et des investissements conséquents pour le maintenir en bon état afin d'assurer la sécurité des usagers. En 2024, on notera le démarrage des importants travaux de remise en état du pont de Chissay sur le Cher (montant total des travaux 1,6M €) ainsi que ceux du pont sur le Conon à Cour-Cheverny.

Aménager le réseau existant

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, des aménagements sont réalisés, ils peuvent être plus ou moins importants. L'année 2024 a permis, notamment, la sécurisation du carrefour accidentogène RD147/RD75 à Selles-sur-Cher par la construction d'îlots séparateurs.

262
agents

30,5 M€
Budget total (fonctionnement et investissement)

10,3 M€
pour l'entretien des chaussées

4,5 M€
pour l'entretien des ouvrages d'art

3,3 M€
pour les travaux neufs et opérations de sécurité

2,3 M€
pour les mobilités alternatives

Moderniser le réseau existant

L'objectif est de réaliser des opérations nouvelles d'envergure visant à sécuriser et fluidifier les axes majeurs. L'année 2024 est marquée par la mise en service du barreau routier de Pommegorge à Mer (RD2152/RD112), la poursuite des études pour les déviations de Chémery et Contres et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le contournement de La Chaussée-Saint-Victor.

Construction d'infrastructures neuves dédiées aux mobilités douces

En 2024, sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du département, les voies vertes Blois/Fossé et Morée/Saint-Hilaire-la-Gravelle ont été mises en service ; les travaux de la liaison Saint-Gervais-la-Forêt/Cellettes ont été engagés. Le marché de travaux pour la réalisation de la passerelle sur la Loire a été attribué fin 2024, la volonté de poursuivre ce projet a été réaffirmée par l'ensemble des cofinanceurs État, Région, Agglopolys et département.

Faire face aux conséquences du dérèglement climatique sur notre réseau

L'année 2024 a été marquée par de fortes précipitations et des inondations, générant de forts impacts sur nos infrastructures. Suite à l'effondrement d'une section de la RD59 à Pruniers-en-Sologne en juin, de gros travaux de soutènement ont été engagés en urgence (0,6 M€). Par ailleurs, des travaux de confortement du talus entre Montoire et les Roches-l'Évêque ont démarré en septembre (0,4 M€).

La dotation départementale mobilités alternatives (DDMA)

La politique départementale en faveur des mobilités douces comporte un volet important de subventions avec un taux unique de 50% pour les collectivités souhaitant développer leurs propres itinéraires de mobilités douces ou des parkings relais ou de covoiturage. En 2024, 149 067 € ont été attribués au titre de la DDMA soit 3 dossiers (2,55 km de pistes cyclables et 1 parking de covoiturage).

Mise en service de la voie verte Blois-Fossé

PATRIMOINE

NOTRE BOUSSOLE : DES ACTIONS INNOVANTES ET ASSURER LES MEILLEURES CONDITIONS D'OCCUPATION DE NOS LOCAUX

La politique patrimoniale du conseil départemental de Loir-et-Cher a pour objectifs d'assurer les meilleures conditions de travail aux occupants de nos locaux, de bonnes conditions d'enseignement dans les collèges et le meilleur accueil des usagers du service public. La politique patrimoniale du département s'oriente depuis quelques années vers la mise en œuvre d'actions innovantes dans les domaines énergétiques et environnementaux. Le programme d'équipement photovoltaïque de nos toitures, dont le 1er plan a été achevé en 2024, et la rénovation des collèges de Neung-sur-Beuvron et de Veuzain-sur-Loire, illustrent pleinement cette volonté.

Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental

Claire Foucher-Maupetit

Travaux d'isolation au collège de Neung-sur-Beuvron

Travaux de construction du collège de Veuzain-sur-Loire

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Une politique d'entretien du patrimoine bâti guidée par des indicateurs

Le conseil départemental gère 344 bâtiments pour environ 350 000 m² de surface. La politique de maintenance repose sur des indicateurs mis à jour chaque année. Un budget de 6 millions d'euros y a été consacré pour l'amélioration et l'entretien en 2024.

26 collèges publics entretenus en gestion directe

Alors que leur note d'état global est mesurée à 7,16 sur 10 en 2024 (6,72 en 2023), les collèges font l'objet d'un plan d'amélioration particulier. Un budget de gros entretien et de renouvellement de 3,3 millions d'euros y a été consacré pour des travaux tels que l'entretien des couvertures, la sécurité électrique et des personnes, la rénovation de la cour du collège de Contres (Le Controis-en-Sologne), etc.

Un plan de rénovation des collèges ambitieux

Près de 8,5 millions d'euros ont été consacrés à la rénovation des collèges. Avec des objectifs très ambitieux dans les domaines énergétiques et environnementaux, le collège de Saint-Laurent-Nouan a été livré après une totale rénovation, ceux de Neung-sur-Beuvron et Veuzain-sur-Loire sont en phase de travaux et celui de Saint-Amand-Longpré en conception. À noter également la poursuite du travail de programmation pour le collège de Selles-sur-Cher.

Concrétisation des travaux à la cité du numérique : l'école de codage opérationnelle

À partir du mois d'avril, les travaux de création de la cité du numérique ont été lancés avec pour objectif d'accueillir la première promotion de l'école de codage en septembre. Pari gagné ! La 2e tranche permettant d'accueillir l'agence d'attractivité et un tiers-lieu numérique a été achevée en fin d'année.

29
agents

26,5 M€
de budget dont 21,5 M€ en investissement et 4,5 M€ en fonctionnement.

344
bâtiments, 348 840 m² de surface dont 217 145 m² pour les 26 collèges.

1 400
factures payées

450
bons de commandes

15
baux et états des lieux traités

La rénovation et l'autonomie énergétique

Une attention toute particulière est portée sur la gestion des énergies. Ainsi un plan pluriannuel est mis en œuvre avec pour objectif non seulement de réduire la consommation énergétique des bâtiments, mais aussi de consommer une part plus grande d'énergie renouvelable. Ainsi, outre les budgets de rénovation, 2,5 millions d'euros ont été consacrés à la création de centrales photovoltaïques sur toitures et à l'isolation des bâtiments.

3,1 millions d'euros pour le fonctionnement des collèges

Le conseil départemental a consacré 2 millions d'euros pour la fourniture des énergies (chauffage, électricité) des collèges, ainsi que 415 000 euros pour la location d'équipements sportifs (gymnases, piscines,...).

1,4 million d'euros pour le fonctionnement des autres bâtiments

Les autres sites (locaux d'action sociale, d'entretien des routes départementales, locaux administratifs, etc.) ont nécessité une dépense d'environ 1,4 million d'euros en fonctionnement dont presque 820 000 € pour les seules énergies.

Aérodrome de Blois-Le Breuil

Aérodrome de Blois-Le Breuil

Plus de 200 collégiens ont visité le salon mondial de l'ultra léger motorisé (ULM) pendant le temps scolaire (vendredi 13 septembre). Ils ont pu notamment découvrir les formations et métiers relatifs à l'aéronautique grâce au village dédié à cet effet ainsi que les activités de l'entreprise Blois Aéro Service (Turgis&Gaillard) présente sur site. Une borne Wifi supplémentaire dans la zone évènementielle a été installée, la station de carburant avitaillement aéronef a été rachetée par la société qui gère l'aérodrome pour le compte du département et un véhicule d'intervention mousse (VIM30) a été acquis dans le cadre du passage du service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA) au niveau 3.

NOS AMBITIONS

UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le département de Loir-et-Cher mène une politique ambitieuse en matière d'éducation, avec notamment un plan santé pour les collèges et la rénovation annuelle d'un établissement. Il s'engage aussi dans la transition écologique et énergétique, en accord avec son agenda 2030. Il soutient par ailleurs l'aménagement durable du territoire et les collectivités locales grâce à des dotations spécifiques (DDSR, DDMA, DDAD). Il offre également des prestations intellectuelles, notamment dans le domaine de l'eau avec le service de la qualité de l'eau (SQE) qui pilote l'actualisation pour les dix prochaines années du schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP), prévue pour 2025.

2023

- Adoption de l'Agenda 41-Agri 2030
- Aide exceptionnelle viticulture
- Soutien au maillage vétérinaire
- Expérimentation du cartable numérique
- Chantier de réfection du pont Charles de Gaulle
- Mise en place du fauchage raisonné
- Projet de la cité du numérique
- Démarrage du chantier du collège de Veuzain-sur-Loire

2024

- Pages 32 à 39

2025

- Démarrage des travaux de la passerelle sur la Loire à Blois
- Mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec les collèges publics
- Renouvellement du marché de transport scolaire des enfants en situation de handicap
- Achèvement des travaux de rénovation du collège de Neung-sur-Beuvron
- Démarrage des travaux du collège de Saint-Amand-Longpré
- Réalisation de la voie verte Romorantin-Lanthenay
- Enquête publique pour la déviation de Contres

Marais des Rinceaux, Molineuf

2026

- Achèvement du programme d'équipement des toitures de panneaux photovoltaïques des bâtiments
- Démarrage des travaux du collège de Selles-sur-Cher
- Enquête publique pour le contournement de la Chaussée-Saint-Victor
- Démarrage de la sectorisation du blaisois

2027

- Ouverture au public de la passerelle sur la Loire

LOIR-ET-CHER **ATTRACTIF ET INNOVANT**

Alexander Malofeev, Les Musicales 41

UNE AMBITION POUR L'ATTRACTIVITÉ ET L'INNOVATION DU DÉPARTEMENT

"Aller vers", comme ADN transversal aux ambitions en matière d'attractivité et d'innovation : aller vers les territoires et l'ensemble de ses acteurs et forces vives, aller vers les directions et services opérationnels du conseil départemental avec des fonctions ressources au service d'une action efficiente et innovante.

L'attractivité du territoire est au cœur de l'ensemble des politiques déployées par le département en faveur du numérique, du tourisme, de la culture, des sports, de la vie associative.

L'innovation est le fil rouge des fonctions support (ressources humaines, qualité de service, numérique, finances, juridique, commande publique, logistique) pour une gestion performante portée par des équipes engagées.

ZOOM

L'ANNÉE OLYMPIQUE : CATALYSEUR D'INITIATIVES AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'année olympique, le passage des flammes olympique et paralympique, ont été des vecteurs forts de coopération entre toutes les forces vives du Loir-et-Cher (collectivités territoriales, associations, acteurs du sport et de la culture) pour offrir une formidable visibilité à nos territoires, notre richesse patrimoniale et culturelle.

Cet été sportif et culturel 2024 restera dans les mémoires, et le hashtag #FiersDuLoirEtCher promu par l'agence d'attractivité BeLC a pris une dimension supplémentaire.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Un rendez-vous musical devenu incontournable : Les Musicales 41

Le dernier week-end de septembre, un temps fort en partenariat avec la scène nationale permet au public d'entendre des artistes exceptionnels. Les concerts d'Alexander Malofeev et du Trio de Jacky Terrasson ont fait salle comble.

Les flammes olympique et paralympique en Loir-et-Cher

Immense succès populaire pour le passage de la flamme olympique le 8 juillet et paralympique le 26 août 2024.

La Marine nationale rayonne en Loir-et-Cher !

Depuis 2018 le département est le parrain du sous-marin Le Terrible. Ce partenariat permet chaque année aux collégiens de découvrir la base navale de l'Île longue. Avec la préparation militaire Marine de Vendôme, il renforce le lien armée jeunesse.

Cinq expositions d'archives dans l'année

Les archives rayonnent au-delà des murs qui les abritent, avec des expositions inédites, itinérantes et en plein air, pour venir au plus près des habitants.

Le festival numérique des bibliothèques fait peau neuve

Le festival Média'Tech a ravi un public nombreux à la découverte des outils de création numérique autour des fresques collaboratives de l'artiste Fasto.

Une Journée au Zoo

6 200 jeunes ont pu profiter des richesses du ZooParc de Beauval, grâce à un partenariat offrant la gratuité aux jeunes jusqu'à 16 ans durant un mois.

La Fabrique numérique 41
Réinventons les codes
BY CCI X GRETA X SIMPLON.CO

Ouverture de la F@brique numérique 41

En octobre, la première promotion de l'école de codage made in Loir-et-Cher a effectué sa rentrée à la cité du numérique. 20 jeunes ont intégré cette nouvelle offre de formation : moyenne d'âge de 24 ans, 80% avec un niveau bac ou infra-bac, 85% d'entre eux sont originaires de Loir-et-Cher.

2es rencontres nationales du capital humain

Les 18 et 19 juin, les rencontres du Capital humain, organisées par IdéalCo à l'hôtel du département ont permis d'explorer les enjeux passionnants de l'Humain au travail.

Un D d'Or en faveur de l'accessibilité culturelle

Salué par son approche originale et inclusive à travers des projections spéciales dans les EHPAD et des séances dédiées aux jeunes, le dispositif de cinéma itinérant CLAP 41 a été lauréat en 2024 du D d'Or de l'accessibilité culturelle en milieu rural.

CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE !

Avec l'accueil de la flamme olympique sur notre territoire, 2024 a mis à l'honneur le sport sous toutes ses formes. Ce grand évènement a aussi été l'occasion de fédérer et de croiser les pratiques sportives et culturelles. Les communes accueillant la flamme ont associé des acteurs culturels aux célébrations et le département a animé le Rendez-vous des Jeux durant cinq mois autour de rencontres sportives et artistiques.

2024 a aussi été une année de mise en place de nouvelles actions d'éducation artistique et culturelle, notamment les Labos des Arts en école primaire de milieu rural et le déploiement du dispositif "résidence de territoire".

Tania André, vice-présidente du conseil départemental et Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée

Tania André et Maryse Persillard

Inauguration, Le rendez-vous des Jeux

Suzanne et Jako aux Estivales 41

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Les Labos des arts : une initiative du département pour un éveil à la culture et aux arts dès le plus jeune âge

Durant l'année scolaire 2024/2025, l'école de Chaon et l'école de Saint-Hilaire-la-Gravelle ont accueilli l'Ensemble orchestral de Loir-et-Cher et la compagnie Hic sunt leones autour d'un projet de création d'un conte musical. Les élèves des classes de CP au CM2 ont pu s'initier à la pratique du chant, du théâtre et de la musique avec la présence d'artistes professionnels. La restitution de ce projet a été partagée avec les familles venues nombreuses.

2024 : une année olympique et paralympique

En amont des Jeux de Paris, la flamme olympique a sillonné le Loir-et-Cher le 8 juillet à travers 7 communes : Fréteval, Vendôme, Chaumont/Loire, Thésée (avec le site archéologique de Tasciaca), Romorantin-Lanthenay, Chambord et Blois, la ville-étape. Elle a aussi fait un passage par le ZooParc de Beauval. La flamme paralympique a quant à elle fait escale à Blois le 26 août. Deux journées inoubliables.

La Familia : des spectacles jeune public de qualité en milieu rural

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le conseil départemental s'associe à la Halle aux Grains pour proposer à 4 communes rurales du département des spectacles jeune public à voir en famille, programmés dans la saison culturelle 2024-2025 de la Scène Nationale de Blois. Ainsi, Beauce-la-Romaine et Soings-en-Sologne ont accueilli en octobre 2024 *La fabuleuse histoire de Bazarkus*.

Le chèque sport-culture : un élargissement des conditions d'accès

Le département a reconduit ce dispositif d'incitation à la pratique sportive et de sensibilisation aux enseignements artistiques des jeunes Loir-et-Chériens. Il a également souhaité l'étendre à l'activité cirque et permettre aux enfants d'en bénéficier dès l'âge de 6 ans. 4 000 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une aide pour un montant de près de 165 000 €. Un beau succès.

161
structures aidées pour le sport

85
manifestations sportives soutenues

60
festivals soutenus

318
structures aidées pour la culture

24 211
spectateurs pour Festillésime 41, Les Estivales 41 et Les Musicales 41

Tasciaca : une mise en visibilité du site archéologique départemental

En 2024, la saison culturelle estivale de Tasciaca, site archéologique départemental à Thésée, a été marquée par le passage de la flamme olympique, célébré par deux jours de programmation culturelle et sportive. La saison a été complétée par un cinéma en plein air en août. De juin à septembre, ce sont environ 2500 personnes qui ont découvert Tasciaca, en visite guidée ou lors des autres actions culturelles.

Le Rendez-vous des Jeux : un lieu d'animation alliant sport et culture

Du 15 mai au 21 septembre, le département a ouvert à Blois un lieu d'animation : Le Rendez-vous des Jeux. Près de 5 000 visiteurs ont ainsi profité d'expositions (photos, peintures), de conférences thématiques autour du sport, de la micro-folie, de concerts, etc. Les directions culture, sports et vie associative, archives départementales et médiathèque départementale ont été mobilisées pour la programmation des différents évènements.

Préserver le patrimoine historique de notre département

Refonte et élargissement de la politique de soutien en faveur des édifices patrimoniaux, notamment en faveur des petites communes. Ce soutien accompagne les opérations de restauration, et depuis 2024, il s'agit de favoriser les démarches de conservation préventive par les communes, afin d'anticiper les dégradations par une connaissance de l'état sanitaire des édifices et des actions d'entretien.

Le développement et l'accompagnement des parcours VTT

Le département a accompagné le développement de deux bases VTT labellisées par la fédération française de cyclotourisme : la base VTT sud du Perche et celle de Salbris en Sologne. Au total, ce sont près de 500 km d'itinéraires répartis sur le Vendômois et la Sologne dont les Loir-et-Chériens vont pouvoir profiter.

Allumage du chaudron Olympique

MÉDIATHÈQUE ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES : AU CŒUR DU LIEN SOCIAL ET DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE DE NOTRE DÉPARTEMENT

Les bibliothèques du département se sont donné rendez-vous le 12 novembre pour réfléchir et travailler ensemble autour du thème "Les bibliothèques : des lieux de vie". Cette journée a permis de mettre en avant le rôle des bibliothèques, premier réseau culturel de proximité dans notre département, en matière de lien social et d'intergénération. Les archives départementales ont poursuivi leurs missions réglementaires de collecte, classement et valorisation, enrichissant les ressources accessibles au plus grand nombre et mettant en lumière, par de nouvelles expositions et ateliers, des pans inédits de l'histoire locale.

Tania André, vice-présidente du conseil départemental

Tania André

Exposition, fonds Bergevin

Exposition, G.W. Lemaire

Festival Media'tech

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Journée départementale des bibliothèques de Loir-et-Cher

Le 12 novembre 2024, la médiathèque départementale invitait toutes les bibliothèques de son réseau à Vineuil pour une journée de rencontres et d'échanges qui proposait des conférences, des tables rondes et des ateliers thématiques puis en clôture un entretien avec Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, initiatrice de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Dispositifs de prévention de l'illettrisme

La médiathèque, dans le cadre des dispositifs «Des livres à soi» et «Premières pages», a mis en place des actions de prévention de l'illettrisme et de parentalité en partenariat avec les structures sociales, à l'appui de formations ainsi que le festival Raconte-Moi auprès des 0-6 ans avec 12 spectacles et 5 ateliers avec l'autrice Delphine Bournay. Budget mobilisé pour les actions : 24 079 €.

Le Festival Média'Tech

La nouvelle version du festival de création numérique qui s'intitule désormais "Média'Tech" s'est déroulée en février-mars 2024 avec 1 spectacle et 24 ateliers. L'artiste Fasto, mis à l'honneur sur les territoires du Perche et du Vendômois, a proposé des créations numériques et la réalisation de fresques collectives. Budget mobilisé en 2024 : 10 722 €.

Les actions culturelles

Le festival "Amies Voix" s'est déployé en octobre avec 25 spectacles proposés par 9 conteurs. Des actions culturelles autour de la Micro-Folie ont été déployées en bibliothèque avec la sculptrice Nathalie Cirino et le photographe Éric Zeziola et dans le local "Rendez-vous des Jeux" avec des conférences ainsi qu'un spectacle de contes. Budget mobilisé pour l'ensemble de ces actions : 39 186 €.

52
agents dont 26 à la médiathèque départementale et 26 aux archives départementales

780 884 €
budget total dont 649 563 € pour la médiathèque départementale et 131 321 € pour les archives

84 231
prêts de documents effectués au réseau de lecture publique

3 153
participants aux trois festivals MD 41

437
chercheurs accueillis dans les salles de lecture (Blois et Vineuil)

749
scolaires accueillis en visite ou atelier aux archives

Collecte et conservation aux archives départementales

La collecte d'archives publiques a représenté 277 mètres linéaires, dont 184 d'archives notariales, 13 d'archives communales déposées et 20 d'archives hospitalières. Parmi les 26 mètres linéaires d'archives privées entrées dans les collections cette année, figure le fonds Colette et Bernard Anginot, composé de tirages et négatifs photos issus de leurs studios de Vendôme et Montoire-sur-le-Loir entre 1948 et 1987.

Enrichissement des ressources numérisées sur Internet

Après 3 ans d'un minutieux travail d'indexation, les archives départementales ont pu enrichir le site Culture41 en y ajoutant tous les actes d'état civil librement diffusables de la première moitié du XX^{e} siècle, pour l'ensemble des communes du département. La recherche est désormais ouverte sur 3 511 registres d'état civil, 4 650 tables décennales et plus de 480 000 fichiers numériques.

Exposition de plein air « Loir-et-Cher sportif, toute une histoire ! »

Pour accompagner la ferveur olympique dans notre département, une exposition de plein air a été créée et présentée sur le parvis de l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Blois, du 16 mai au 22 septembre. Plusieurs milliers d'habitants et de touristes de passage ont pu découvrir l'histoire des pratiques, l'évolution des disciplines et des équipements ainsi que les grands sportifs du Loir-et-Cher.

Gustave William Lemaire, un photographe vinolien mis en lumière

À l'automne, s'est ouverte une exposition inédite sur le photographe Gustave William Lemaire (1848-1928) : des châteaux par centaines, des photos par milliers, à Vineuil. Cette exposition a permis à près de 600 visiteurs de découvrir la riche et précieuse collection de clichés de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, partenaire des archives départementales pour cette opération.

Salle de lecture, archives départementales

INNOVATION PUBLIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE

L'INNOVATION AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT : UN LOIR-ET-CHER PLUS PERFORMANT ET PROCHE DE VOUS

Notre action en 2024 vise un service public d'excellence grâce à l'innovation, levier de qualité. Notre démarche d'amélioration continue, lancée en 2024, et centrée sur l'écoute et l'adaptation, s'appuie sur le numérique (Intranet refondu, IA) afin de renforcer notre efficacité pour mieux vous servir. Notre feuille de route innovation a amélioré par exemple l'accueil dans les services de solidarité. La Fabrique numérique 41 forme de futurs professionnels, le nouveau site mesdemarches.departement41.fr simplifie l'accès aux services, et l'engagement touristique du département valorise le territoire. Ces initiatives témoignent de notre conviction : l'innovation au service d'un engagement profond pour un Loir-et-Cher plus performant et toujours plus proche de vous.

Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental

Catherine Lhéritier

Capture d'écran de l'intranet Salamandre

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Structuration d'une démarche d'amélioration continue

La structuration de la démarche d'amélioration continue pour améliorer le service rendu aux usagers a été réalisée en 2024 pour un déploiement en 2025 à travers les revues de directions. Ce dialogue de gestion semestriel avec chaque direction se structure autour du ressenti des équipes, d'indicateurs clés sur l'absentéisme et la qualité de service et aboutit à des plans d'accompagnement ciblés.

Refonte de l'Intranet Salamandre

En 2024, un travail de refonte de l'intranet Salamandre a été mené. Cette refonte est le fruit d'un travail collaboratif, impliquant les agents volontaires de notre collectivité à travers des ateliers de co-construction, des phases de test individuel pour que cet espace réponde aux usages et besoins des agents. L'ouverture du nouveau Salamandre a été réalisée le 3 février 2025.

École de codage : La F@brique du numérique

Sensibilisation IA

L'année 2024 a été une année de sensibilisation des managers et des agents sur le thème de l'IA. Deux directions générales adjointes ont été sensibilisées à travers 2 conférences organisées sur le sujet. 60 managers ont été formés et ont expérimenté Délibia, outil d'IA permettant des recherches juridiques. La stratégie de déploiement de l'IA au sein de notre collectivité sera mise en place en 2025.

Feuille de route innovation 2024

La feuille de route innovation 2024 de la collectivité, mettant en avant les actions d'accompagnement visant l'amélioration du service rendu aux usagers, a permis notamment de travailler sur la fluidification et l'amélioration de l'accueil des maisons départementales des solidarités (MDS) et de la maison départementale de l'autonomie (MDA) et d'associer les citoyens et usagers à la construction du plan d'action du schéma des solidarités.

Vidéoprotection aux abords du collège Jean-Emond à Vendôme

5 000
postes de travail informatiques (CD41 et collèges)

200
logiciels métiers

20 à 30
nouveaux projets numériques chaque année

6,2 millions
d'entrées dans les principaux sites touristiques : 1,9 M au ZooParc de Beauval, 1,186 M au domaine national de Chambord (record)

2,9 millions
de nuitées dans les principaux hébergements marchands

6 181
entrées comptabilisées dans le cadre de l'opération Une journée au Zoo

La F@brique numérique 41

La première promotion de l'école de codage a effectué sa rentrée en octobre 2024 à la cité du numérique. 20 jeunes, moyenne d'âge de 24 ans, 80 % avec un niveau bac ou infra-bac, 85 % d'entre eux sont originaires de Loir-et-Cher.

Après six mois au sein de l'école de codage, les apprenants partiront en alternance pendant douze mois. À l'issue de cette formation, une double certification et un diplôme bac + 2 les attendent.

Démarches en ligne

En juin 2024, ouverture du nouveau site mesdemarches.departement41.fr pour la dématérialisation des demandes et démarches de nos concitoyens : allocation personnalisée d'autonomie, demandes de subventions, etc. Doté d'une nouvelle ergonomie, ce site propose un chatbot basé sur un moteur d'intelligence artificielle pour mieux répondre aux questions des Loir-et-Chériens.

Feuille de route touristique

L'automne 2024 a été l'occasion de faire un premier point d'étape de la feuille de route touristique adoptée en décembre 2022. Une quarantaine de prestataires ont participé aux ateliers organisés en octobre autour des 4 grands axes thématiques : aménager, développer et qualifier, promouvoir et accueillir, animer.

Cité du numérique

Poursuite des travaux pour accueillir l'agence d'attractivité, des salles de formation, et un espace évènementiel dès 2025.

Vidéoprotection

Dans le cadre du dispositif mis en place en partenariat avec l'État pour renforcer la vidéoprotection autour des collèges, 5 nouveaux dossiers ont été traités portant à 27 le nombre des caméras déployées sur 8 établissements.

Au-delà des collèges, le département prend aussi appui sur ces dispositifs pour ses propres sites. Trois premiers sites ont été déployés en 2024 : hôtel du département, la cité administrative et la cité du numérique.

Développement des itinéraires cyclotouristiques

Le département a poursuivi sa stratégie autour des itinérances douces : poursuite des travaux pour la création d'une liaison vers la maison natale de Ronsard, restitution de l'étude sur le franchissement de l'A71 ou lancement de celle destinée à évaluer l'opportunité d'une interconnexion entre la Loire à vélo et Cœur de France à vélo en lien avec les attentes de nos clientèles cibles.

La cité du numérique

RELATIONS HUMAINES

AGIR POUR VOUS : UNE POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES AGENTS ET DES CITOYENS

L'ambition de notre collectivité est d'apporter le meilleur service aux Loir-et-Chériens. Les ressources humaines sont les atouts majeurs de cette ambition. Notre politique en faveur du personnel en 2024 a été guidée par deux priorités essentielles : investir dans nos talents et renforcer notre attractivité. Nous avons activement œuvré pour attirer de nouvelles compétences au travers de la dynamique de notre marque employeur. En plaçant l'humain au cœur de notre action, nous avons développé des outils de management innovants et promu l'inclusion, notamment par la sensibilisation à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre collectivité est dynamique et notre taux d'absentéisme est en baisse. Notre engagement politique est clair : construire un environnement de travail où chacun se sent valorisé et acteur du service public. C'est le sens de nos actions en 2024 et la direction que nous continuerons de suivre.

Catherine Lhéritier, vice-présidente du conseil départemental

Catherine Lhéritier

La marque employeur

Rencontres Idéal'Co

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

DRH hors les murs : aller à la rencontre des agents

Dans un souci de proximité et de cohésion, la DRH a poursuivi son action hors les murs. Une centaine d'agents, principalement issus des collèges et des routes, ont échangé avec des gestionnaires RH sur la carrière, la paie et les aides sociales. À l'issue, certains ont bénéficié, si tel était leur souhait, d'un entretien personnalisé.

Un plan d'action égalité femmes-hommes renforcé

Le conseil départemental s'est engagé depuis 2020 à promouvoir sans relâche l'égalité entre les femmes et les hommes. Le plan 2025-2027 poursuit la sensibilisation à la culture de l'égalité au sein de notre collectivité. Il propose 12 actions très concrètes. Afin de tenir compte des évolutions sociétales et des attentes des agents, il vise notamment à mieux identifier la notion de proche aidance au sein de notre collectivité.

CIA : valoriser l'engagement des agents départementaux

Le budget consacré au complément indemnitaire annuel a été augmenté de 200 000 € portant l'enveloppe 2024 à 500 000 €. Cette réévaluation vise à valoriser l'engagement quotidien des agents départementaux.

Espace de discussion professionnelle

Dans le cadre de sa Fabrique du management, la collectivité a expérimenté la mise en place des espaces de discussions professionnelles (EDP) dans deux directions. Les EDP visent à favoriser l'expression des agents sur leur travail en favorisant l'innovation et l'action locale. Ce nouvel outil permet de diffuser un management qui rend chacun acteur. Suite à l'expérimentation réussie en 2024, ce dispositif sera étendu à d'autres directions en 2025.

1 707
agents départementaux

72,8 M€
de masse salariale

10,3 M€
de régime indemnitaire

7,02 %
taux d'absentéisme

411
recrutements dont 260 postes (poste permanent, renfort, remplacement, contrats de projets…), 28 emplois été, 15 apprentissages, 108 stages

Marque employeur - attirer les talents

En 2024, le service recrutement a élargi ses actions en participant à divers évènements pour renforcer la visibilité de la collectivité, valoriser les métiers du service public et attirer des talents. Forums, interventions en milieu scolaire et partenariats ont permis d'échanger directement avec des candidats, de promouvoir la culture de la collectivité et de tisser des liens durables avec les talents futurs.

Programme annuel d'actions et d'évènements conviviaux

Afin de répondre à l'objectif de notre projet d'administration "tous acteur d'un environnement de travail motivant", la direction innovation et qualité de service a proposé en 2024 un programme annuel d'actions et d'évènements conviviaux, des moments de détente et de rencontre ou encore des portes ouvertes des services de la collectivité. Celui-ci se poursuit en 2025.

Rencontre idealCO 2024

Notre collectivité a accueilli les 18 et 19 juin 2024 les rencontres du Capital humain organisées par idealCO. Cet évènement incontournable est dédié à l'exploration des enjeux du travail en replaçant l'humain au cœur des organisations et des projets. Des tables rondes, conférences, ateliers ont été proposés autour de différents thèmes comme la santé mentale, l'attractivité ou la prévention des risques professionnels. 233 personnes ont participé à cet évènement.

De nouveaux outils intègrent notre Fabrique du management

Le déploiement de café des managers a permis de réunir 54 managers sur 3 territoires pour échanger sur leur pratique managériale. 2024 a permis de lancer la 2e promotion de notre école du management par l'innovation avec comme projets étudiés, les prestations d'action sociale pour les agents du CD41, comment intégrer les objectifs de développement durable dans nos projets ou comment construire son projet de direction.

Sensibilisation des managers à l'intégration des personnes handicapées

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, mutualisée avec la Ville de Blois, Agglopolys et le CIAS, 300 encadrants des 4 collectivités dont 162 du CD 41 ont pu être sensibilisés à l'accueil d'une personne en situation de handicap dans leur équipe. Un théâtre-forum a ouvert la matinée et des ateliers ont suivi avec l'objectif de créer une charte commune aux 4 collectivités pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap.

Règlement intérieur de gestion des risques liés aux addictions

Avec l'appui de France Addictions et du service prévention et santé au travail, le règlement intérieur lié à la gestion des risques liés aux addictions a été actualisé en 2024. Celui-ci a pour objectifs de sensibiliser le personnel sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives et de les informer sur les mesures de prévention et procédures mises en place au sein de la collectivité. 48 encadrants ont été formés sur l'année 2024 par France Addictions pour apprendre à gérer ces situations.

Sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes

En 2024, 85 managers ont été formés pendant une journée (partenariat avec le CNFPT) pour identifier les différentes formes de violences sexuelles et sexistes au travail, interpréter leur lien avec les inégalités femmes/hommes, expliquer les conséquences du sexisme et des violences liées au genre notamment sur un plan pénal et enfin, réagir en tant qu'encadrant face à une situation sexiste dont on a connaissance.

217 agents des routes ont suivi une conférence théâtralisée de sensibilisation.

PERFORMANCE DE GESTION

LA PERFORMANCE DE GESTION, UNE NÉCESSITÉ EN RÉPONSE À LA CONTRAINTE FINANCIÈRE

L'année 2024 a permis de poursuivre une dynamique d'amélioration continue de nos modes de gestion dans un contexte financier toujours plus contraint. Le département peut se féliciter du contenu du récent rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) qui souligne la réelle maîtrise de la trajectoire budgétaire de la collectivité et notamment de ses dépenses de gestion, et la qualité de la tenue des comptes. La CRC relève également l'efficacité des procédures en matière de commande publique. Elle souligne en outre les ambitions de la collectivité qui sont développées dans le document programmatique que constitue le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

Yves Lecuir, conseiller départemental délégué

Yves Lecuir

Journée "économie circulaire et commande publique"

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Le fonctionnement de l'assemblée départementale

En 2024, le conseil départemental s'est réuni à 4 reprises et a adopté 50 délibérations majeures portant sur le budget du département et ses grandes orientations politiques. La commission permanente, émanation de l'assemblée départementale regroupant l'ensemble des conseillers départementaux, est chargée d'assurer la continuité de la fonction délibérante toute l'année. Elle a siégé à 11 reprises, adopté 371 délibérations et auditionné 12 personnes, dont le référent déontologue des élus pour une action de sensibilisation.

Achats centralisés

• 661 706 € d'acquisition de mobiliers et matériels pour les collèges, consacrés principalement aux opérations de restructuration en cours et d'acquisition d'équipements de restauration.

• 559 526 € d'acquisition de mobiliers, matériels et fournitures pour le fonctionnement des services opérationnels et support.

La simplification administrative à l'œuvre au sein des assemblées

Dans le cadre de la démarche de simplification souhaitée par le président du conseil départemental, la rédaction et la présentations des dossiers et projets soumis aux conseillers départementaux a été retravaillée. Cette simplification passe par davantage de concision et des développements recentrés sur l'essentiel, avec l'objectif de proposer des aides à la décision pertinentes et efficaces aux élus (adoption de plusieurs cadres standardisés pour les rapports de commission permanente et les rapports budgétaires ; élaboration de synthèses).

Marchés publics

En 2024, la commission d'appel d'offres s'est réunie à 15 reprises. Le département a publié 116 consultations (+15 % par rapport à 2023) et reçu 357 offres (+ 23 %). 163 marchés (+ 17 %), 133 avenants et 88 actes de sous-traitance ont été notifiés.

Document du Spaser

42 543
mandats émis en 2024 tous budgets confondus

92 %
indice de qualité comptable (73 % en 2023)

12,5
jours délai global de paiement de nos fournisseurs

843
adhérents à la centrale d'achats Approlys Centr'Achats dont 143 en Loir-et-Cher (16,96 %)

75,9 M€
volume de la commande publique

56,5 M€
ont été commandés auprès d'entreprises de la région Centre-Val de Loire dont 38,9 M€ en Loir-et-Cher.

SPASER du département

Adopté en octobre 2023, le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables du département a commencé à être déployé en janvier 2024 pour une durée de quatre ans. Le bilan de sa première année d'exécution sera établi dans le courant du deuxième trimestre 2025. Le 27 mars 2024, la journée "économie circulaire et commande publique", organisée en partenariat avec le RESECO, a permis à des acheteurs publics de la région Centre-Val de Loire de rencontrer des structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

L'optimisation de la dette, un levier stratégique de performance financière

En adaptant sa stratégie d'endettement au contexte de taux, la collectivité a opté pour des emprunts sécurisés à taux variable, générant jusqu'à 1 million d'euros d'économies. Sa trajectoire financière lui permet encore de bénéficier de conditions avantageuses, avec une marge inférieure à la moyenne du marché.

Le délai global de paiement

En 2024, le département a, en moyenne, payé ses fournisseurs en 12,5 jours. Ce délai court à partir du moment où la facture est déposée, jusqu'à son paiement. À titre comparatif, la moyenne pour les autres départements de France se situe à 20 jours.

Le renouvellement des contrats d'assurance - un enjeu majeur pour le département

En 2024, le département a renouvelé ses principaux contrats d'assurance dans un contexte particulièrement défavorable au vu de l'augmentation des risques à garantir (climatiques, sécuritaires etc.) et de la raréfaction des acteurs sur le marché des collectivités territoriales. Les niveaux de couverture obtenus sauvegardent l'essentiel.

Centrale d'achats Approlys Centr'Achats : une dynamique de mutualisation des achats sur le territoire régional

En 2024, le département est bénéficiaire de 11 segments d'achat parmi les 14 proposés par Approlys Centr'Achats. Par ailleurs, il assure le pilotage de 3 marchés pour le compte de la centrale d'achats (équipements informatiques et audiovisuels, produits d'entretien et mobiliers). Dans le cadre de cette mission, il a procédé en 2024 au renouvellement des accords-cadre concernant les mobiliers et les produits d'entretien. À noter en novembre 2024, l'élection d'Yves Lecuir en qualité de vice-président du GIP.

L'audit et l'évaluation des politiques publiques, des outils d'aide à la décision

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'action publique, la mission conseil de gestion et évaluation a poursuivi ses actions d'audit et d'évaluation. Parallèlement, la mise à jour de l'outil décisionnel a renforcé la capacité d'analyse et de pilotage des politiques départementales. En outre, un accompagnement méthodologique a été mis en place auprès des directions pour élaborer des indicateurs pertinents, assurant ainsi une évaluation rigoureuse et une prise de décision basée sur des données objectives.

Une première expérimentation de l'IA générative avec Delibia

En 2024, le département a expérimenté Delibia, une IA générative spécialisée dans les actes des collectivités territoriales. Delibia est un outil d'aide à la décision qui permet de rechercher, analyser, comparer et rédiger plus efficacement grâce à une IA générative (Solyne) et un accès immédiat à près de 2 millions de décisions publiques de plus de 5 500 collectivités. Une soixantaine d'agents départementaux ont pu faire leurs premiers pas dans l'utilisation de ces nouveaux assistants conversationnels qui dessineront l'administration de demain.

NOS AMBITIONS

POUR UN LOIR-ET-CHER TOUJOURS PLUS ATTRACTIF ET INNOVANT

L'attractivité du territoire et l'innovation sont au cœur des politiques départementales avec l'ambition d'offrir aux Loir-et-Chériens un cadre de vie propice à leurs ambitions professionnelles et à leur épanouissement personnel et familial. Par son action directe ou au moyen de dispositifs d'aides et d'appui aux communes, intercommunalités et associations, le département initie et impulse des projets en faveur du dynamisme culturel, touristique, sportif et associatif.

Une collectivité résolument engagée en faveur du quotidien de ses concitoyens est nécessairement pleinement investie dans la modernisation, l'innovation publique et la maîtrise de ses propres processus internes et de gestion.

2023

- Vote du nouveau SDEPA (Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques)
- Première résidence artistique de territoire à Saint-Georges-sur-Cher
- Mise en place du chèque sport-culture
- Accompagnement de la Rugby Héritage Cup à Pontlevoy
- Mise en place du dispositif "Des Livres à soi"
- Expositions temporaires aux archives départementales "Trésors d'archives" et "La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ?"
- Mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA)
- Installations des instances paritaires dans leur nouveau format
- 10 permanences tenues de la DRH "hors les murs"
- Lancement de la Marque Employeur
- Lancement de la plateforme de covoiturage
- Adoption du SPASER

2024

- Pages 42 à 53

2025

- Ouverture de la cité du numérique
- La semaine sport et les chantiers artistiques : nouvelles actions en direction des jeunes de l'ASE
- Organisation d'une journée de promotion du parasport
- 1re journée de la vie associative
- Lancement de Music.Me à destination de tous les Loir-et-Chériens inscrits dans le réseau de la médiathèque départementale
- Exposition temporaire des archives départementales sur l'histoire du soin et de la santé
- Lancement du nouveau site internet du Loir-et-Cher
- Cycle de séminaires internes sur l'intelligence artificielle
- Ouverture de la véloroute Cœur de France à Vélo
- Finalisation des travaux de la voie verte vers la maison natale de Ronsard
- Lancement de la démarche pour prévenir l'usure professionnelle
- Bilan à mi-parcours du projet le Loir-et-Cher en action

2026

- Étude de programme pour le centre culturel et muséal Tasciaca
- Sortie de l'album "Du Loir au Cher" de Roland Kern
- Ouverture d'une classe patrimoine
- Création d'un évènement pour les adolescents autour du manga
- Mise en œuvre de la stratégie IA pour les services départementaux
- Poursuite de la valorisation des initiatives départementales
- Déploiement de l'open data
- Proposition des week-ends découvertes
- Développement des actions de promotion du sport en direction des jeunes

2027

- Début de la phase travaux du pôle culturel à Vineuil (nouvelle Médiathèque départementale)
- Réflexion pour la mise en place de convention de développement culturel avec les territoires prioritaires
- Renouvellement du plan départemental en faveur de la lecture publique
- Bilan du projet scientifique et culturel 2021-2027 des archives départementales, préparation du regroupement des services sur le pôle culturel de Vineuil

COMMUNICATION

UNE FONCTION STRATÉGIQUE AU CŒUR DE L'ACTION POUR LES LOIR-ET-CHÉRIENS

Informer, valoriser, promouvoir : la direction de la communication et des relations presse du conseil départemental agit toute l'année pour porter l'image de la collectivité. Ses missions sont variées : conception de campagnes de communication, gestion des réseaux sociaux, publication du magazine Loir&Cher info ou encore organisation d'évènements.

En lien avec toutes les directions, elle garantit que chaque action ou dispositif qui le mérite, bénéficie d'une visibilité optimale auprès des Loir-et-Chériens. Enfin, elle joue un rôle essentiel dans la mise en avant des politiques publiques décidées par l'assemblée départementale.

Philippe Gouet, président du conseil départemental.

Le président Philippe Gouet

Loir-et-Cher info n°119

PRINCIPALES ACTIONS EN 2024

Loir&Cher info

Cinq numéros du magazine, imprimés à près de 175 000 exemplaires, ont été réalisés et distribués dans les boîtes aux lettres des Loir-et-Chériens. On retrouve dans chaque numéro l'actualité du conseil départemental, un dossier consacré à une compétence de la collectivité, un focus sur des acteurs locaux, les sorties et évènements,... Le magazine se décline aussi en version numérique enrichie sur loiretcher.info.

Newsletter "La lettre 41" : outil de communication auprès des élus et des territoires

Depuis janvier 2023, une newsletter "La lettre 41" est envoyée aux maires et présidents d'EPCI du Loir-et-Cher. On y retrouve l'actualité du département, les actions et projets du conseil départemental ainsi que des informations et services qui aident les élus dans l'avancement de leurs dossiers. Cinq newsletters ont été envoyées en 2024.

Car podium/arche et objets promotionnels

Le car podium et un animateur sont mis à disposition gratuitement sur demande des communes, EPCI et associations dont le siège est en Loir-et-Cher, pour tout évènement culturel ou sportif ayant une résonance départementale. Des objets promotionnels aux couleurs du conseil départemental sont également attribués sur demande. Le car podium s'est rendu sur 108 manifestations, l'arche a été installée sur 25 évènements.

Abribus

Le département est propriétaire d'un réseau de 234 abribus répartis dans le département (hors agglomérations). Principalement dédié à la promotion des campagnes de communication de la collectivité, ce réseau peut être mis à la disposition d'évènements à portée départementale, pour une durée d'un mois environ. 42 campagnes ont été diffusées en 2024 dont 15 campagnes départementales.

Car podium

Trio Terrasson, Les Musicales 41

14
agents (dont 1 alternant)

1,2 M€
budget total (fonctionnement)

LOIR&CHER info

5
Loir&Cher info

107
communiqués de presse

108
sorties car podium avec animateur

35 565
abonnés Facebook

Évènements

La direction de la communication a organisé la cérémonie des vœux aux Loir-et-Chériens ainsi que les Musicales41. Elle a accompagné les services dans l'organisation d'évènements directement portés par la collectivité (Le 41 par nature, Média'Tech, Les Estivales41, Une journée au ZooParc de Beauval, Clap41, diverses inaugurations, expositions "Le Fonds Bergevin" et "Gustave-William Lemaire" aux archives départementales, les Collégiades41, la Semaine bleue, etc.). Elle a apporté son soutien à l'organisation d'évènements partenaires (Internationaux de tennis, Tour du Loir-et-Cher, Game Fair, Chambord live, forum et salon de l'orientation, journées européennes du patrimoine, Mondial de l'ULM, Marathon de Cheverny, Journée de la démocratie, etc.).

Presse

La direction de la communication et des relations presse a relayé les actions du conseil départemental auprès du grand public via les médias locaux, régionaux et nationaux. 107 communiqués et dossiers de presse ont été réalisés, 100 invitations presse, 119 réponses à des sollicitations presse produites. En parallèle, les actions du conseil départemental sont valorisées au travers de 11 plans médias comptabilisant 37 insertions presse, 5 campagnes d'affichage, 10 campagnes radio et 2 campagnes TV.

Communication numérique

En prenant en compte les particuliers et cibles de chaque réseau, la direction anime trois réseaux sociaux pour informer les citoyens de l'action départementale (services et dispositif, évènement, attractivité du territoire, etc.) : Facebook (533 publications), Instagram (73 publications et 452 stories) et LinkedIn (123 publications). L'interactivité des réseaux sociaux permet d'accroître la proximité avec les Loir-et-Chériens. Le nombre d'abonnés continue d'augmenter sur nos trois réseaux sociaux par rapport à 2023 : Facebook : +7 % (avec 35 562 abonnés), Instagram : +14 % (5 819 abonnés), LinkedIn : +25 % (6 977 abonnés).

Refonte du site internet du conseil départemental

La refonte du site internet institutionnel s'est poursuivie cette année avec l'élaboration de l'arborescence, la conception du webdesign (agence Stratis) et la collecte des éléments auprès des services en vue de la rédaction des pages. Ce nouveau site permettra aux internautes de trouver facilement et rapidement les informations et services dont ils ont besoin. Un nouveau site au service de tous à découvrir dès juin 2025 !

Édition

La majorité des supports de communication du conseil départemental a été réalisée en interne : affiches, plaquettes et flyers, invitations, insertions presse, panneaux de chantier, habillage des véhicules départementaux etc. Plus de 245 dossiers ont ainsi été traités.

RATIOS FINANCIERS

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT

RESSOURCES	EMPLOIS
RECETTES DE FONCTIONNEMENT **395 711 687 €**	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT **375 788 248 €**
	FRAIS FINANCIERS **2 280 257 €**
RÉSULTAT 2023 **25 241 642 €**	ÉPARGNE BRUTE **42 884 824 €**

INVESTISSEMENT

RESSOURCES	EMPLOIS
ÉPARGNE BRUTE **42 884 824 €**	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT **67 019 107 €**
RECETTES D'INVESTISSEMENT **18 978 437 €**	CAPITAL DE LA DETTE dont remboursement anticipé **8 447 915 €**
EMPRUNT **17 000 000 €**	RÉSULTAT 2024 **3 396 240 €**

RÉPARTITION DES DÉPENSES

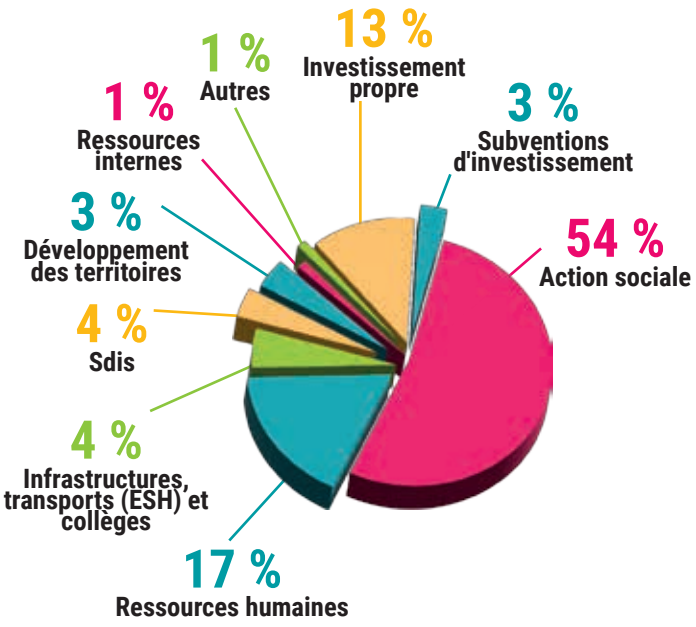

RÉPARTITION DES RECETTES

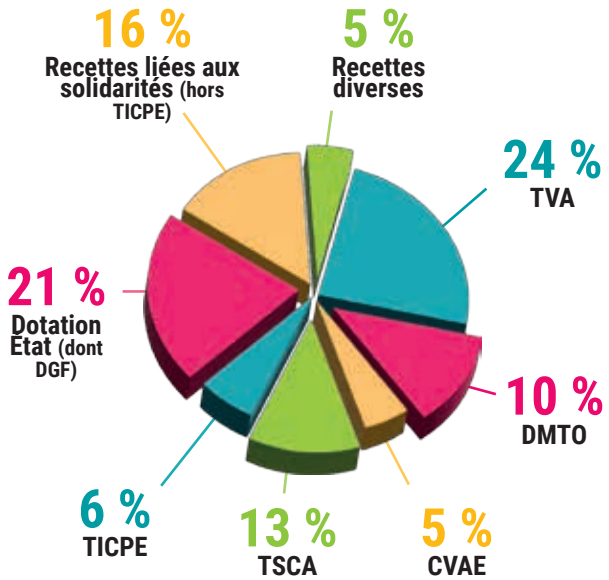

***TVA** : taxe sur la valeur ajoutée - **DMTO** : droits de mutation à titre onéreux - **CVAE** : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - **TSCA** : taxe spéciale sur les conventions d'assurance - **TICPE** : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques - **DGF** : dotation globale de fonctionnement.*

RATIOS CALCULÉS A PARTIR DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

La population légale prise en compte est 336 885 habitants
(Population totale, recensement INSEE applicable au 31 décembre 2024)

		CA 2024	Pour mémoire CA 2023	Moyenne nationale (1) CA 2023	Moyenne strate CA 2023
Ratio n°1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 108,85 € *par habitant*	1 062,05 € *par habitant*	988 € *par habitant*	1 047 € *par habitant*
Ratio n°2	Produit des impositions directes / Population (2)	13,74 € *par habitant*	72,12 € *par habitant*	46 € *par habitant*	32 € *par habitant*
Ratio n°3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 226,25 € *par habitant*	1 241,42 € *par habitant*	1 101 € *par habitant*	1 192 € *par habitant*
Ratio n°4	Dépenses d'équipement brut / Population (3)	142,48 € *par habitant*	146,11 € *par habitant*	130 € *par habitant*	139 € *par habitant*
Ratio n°5	Encours de la dette au 31 décembre / Population	353,21 € *par habitant*	326,29 € *par habitant*	476 € *par habitant*	494 € *par habitant*
Ratio n°6	Dotation globale de fonctionnement / Population	145,14 € *par habitant*	144,41 € *par habitant*	122 € *par habitant*	153 € *par habitant*
Ratio n°7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	22,66 %	22,88 %	21,9 %	23,4 %
Ratio n°9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	98,32 %	87,46 %	94,3 %	92,4 %
Ratio n°10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	12,36 %	11,77 %	11,8 %	11,6 %
Ratio n°11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	30,64 %	26,28 %	43,3 %	41,5 %

(1) Source : Tous départements métropolitains et d'outre-mer, (2) Suite au transfert de la CVAE vers la TVA à compter de 2024 (3) Hors chapitre 204

STOCK DE DETTE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES

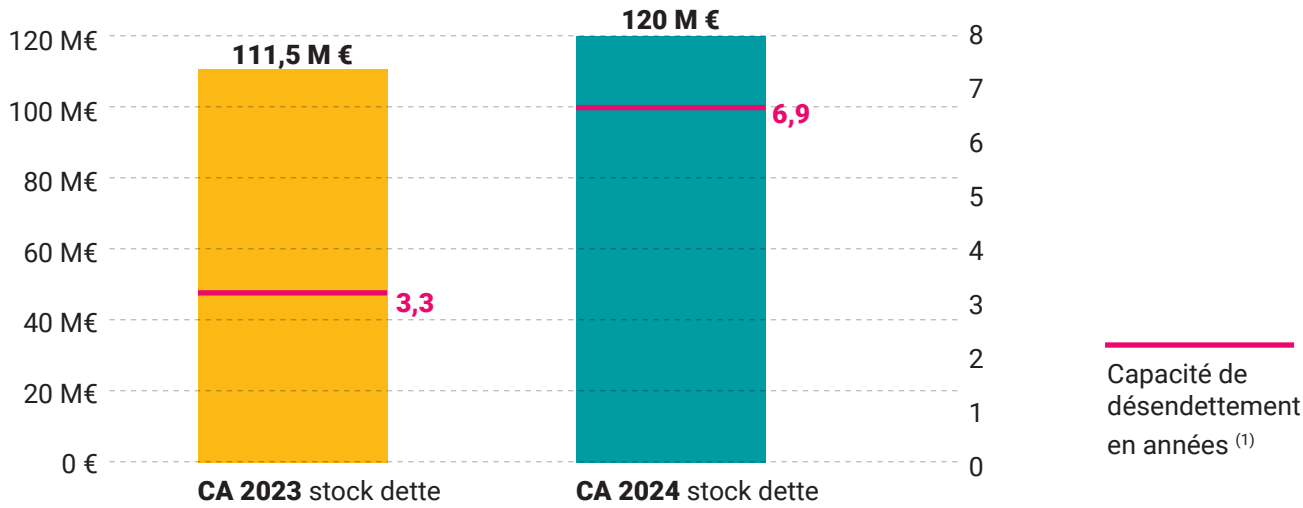

(1) Dette rapportée à l'épargne brute. Ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette. Le plafond national de référence est de 10 ans pour les départements.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS DU CONSEIL DÉPA

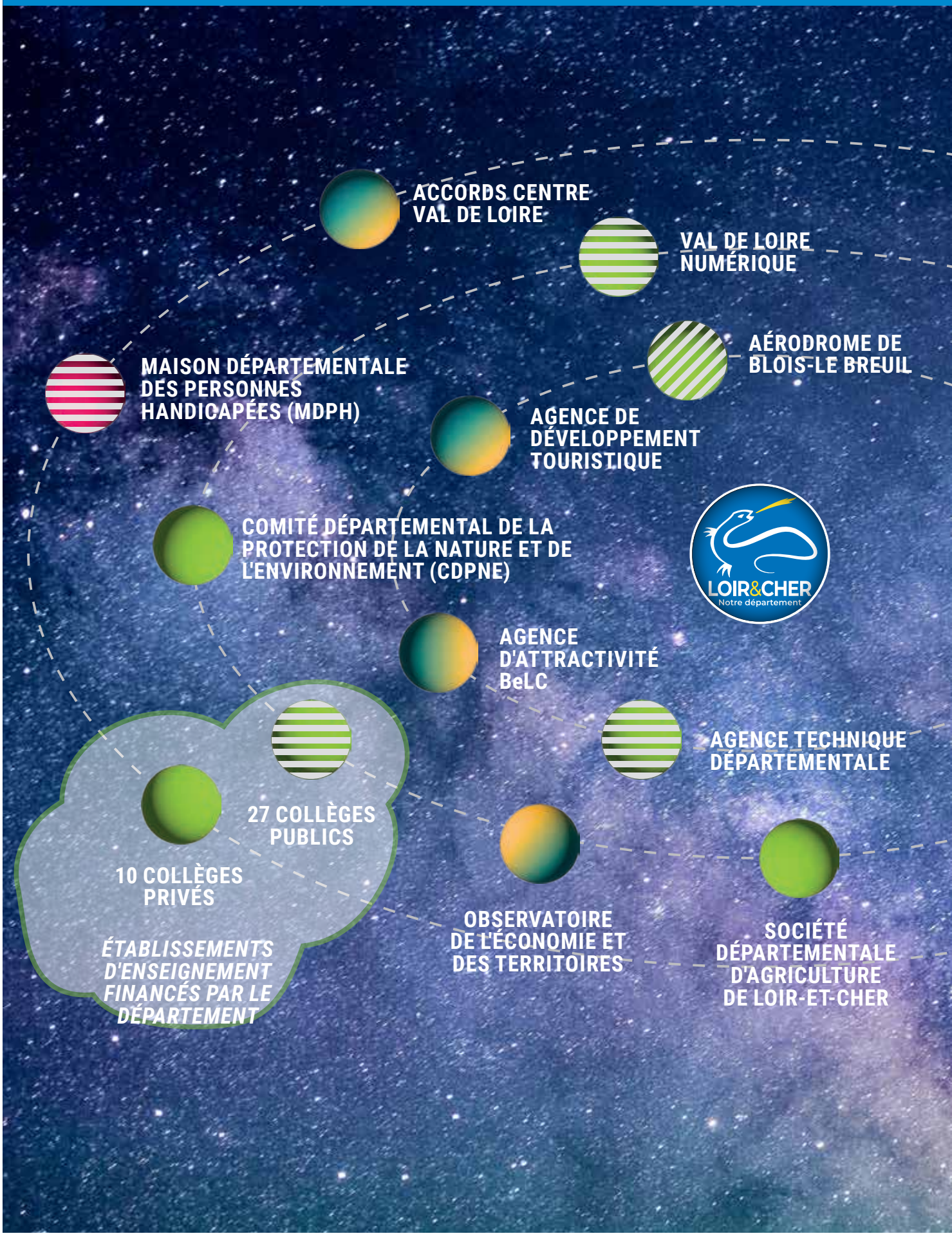

ARTEMENTAL

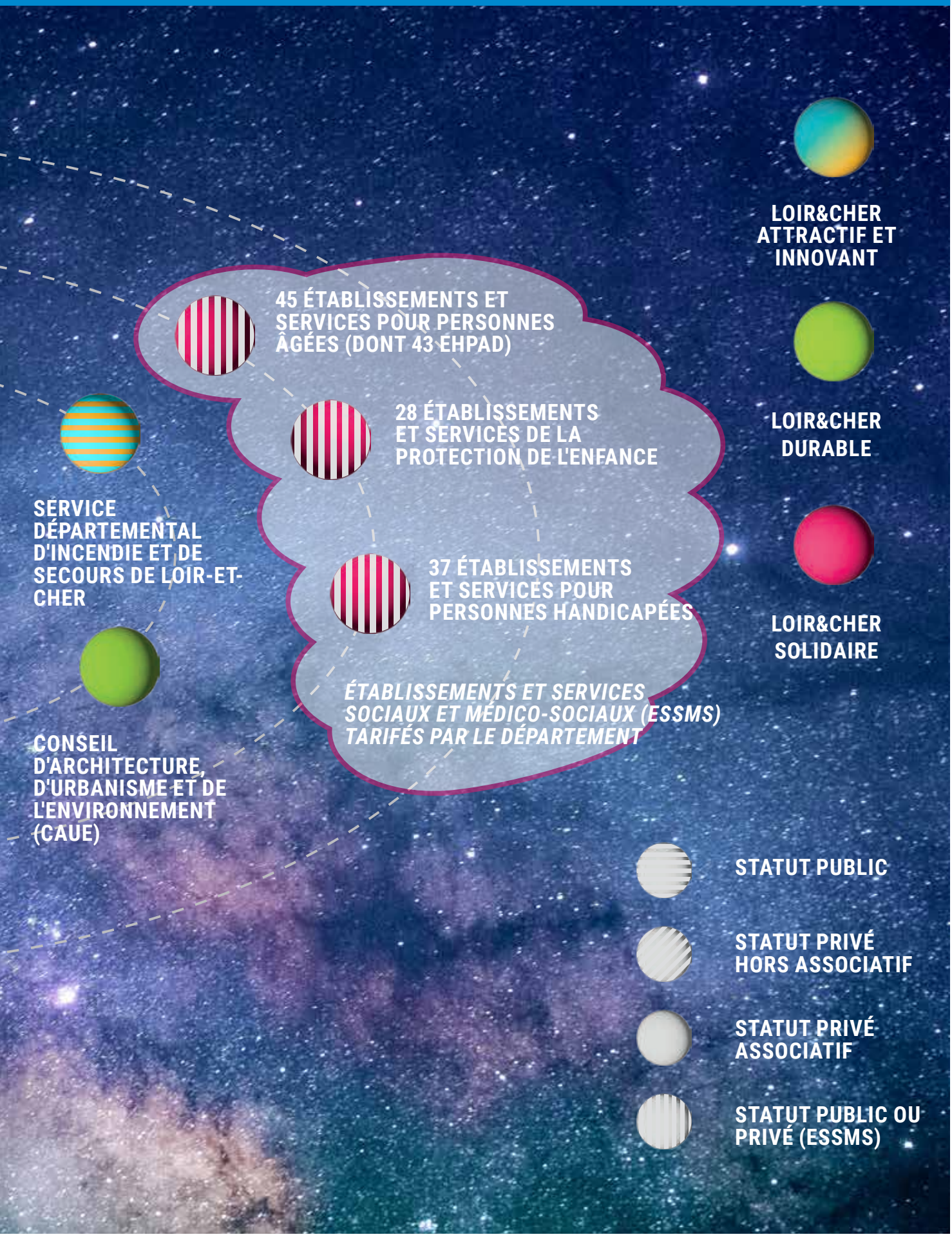
45 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES (DONT 43 EHPAD)
28 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
37 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPÉES
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS) TARIFÉS PAR LE DÉPARTEMENT
LOIR&CHER ATTRACTIF ET INNOVANT
LOIR&CHER DURABLE
LOIR&CHER SOLIDAIRE
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIR-ET-CHER
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)
STATUT PUBLIC
STATUT PRIVÉ HORS ASSOCIATIF
STATUT PRIVÉ ASSOCIATIF
STATUT PUBLIC OU PRIVÉ (ESSMS)

LOIR&CHER
Notre département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - **departement41.fr**

Suivez-nous sur **departement41**

IMPRIM'VERT® Imprimé par le conseil départemental de Loir-et-Cher - 2025 / Crédit photos : CD41/N. Derré, CD41/A. Charron, CD41/T. You, CD41/C. Chigot, CD41/C. Ananiguian, Adobestock.